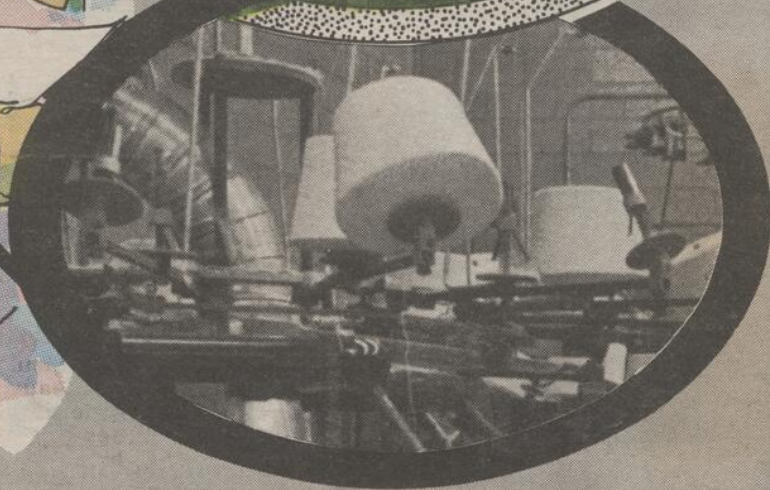
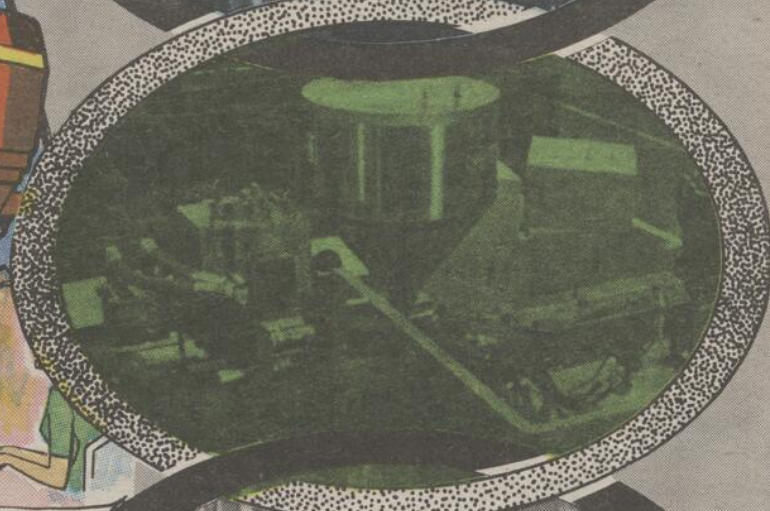
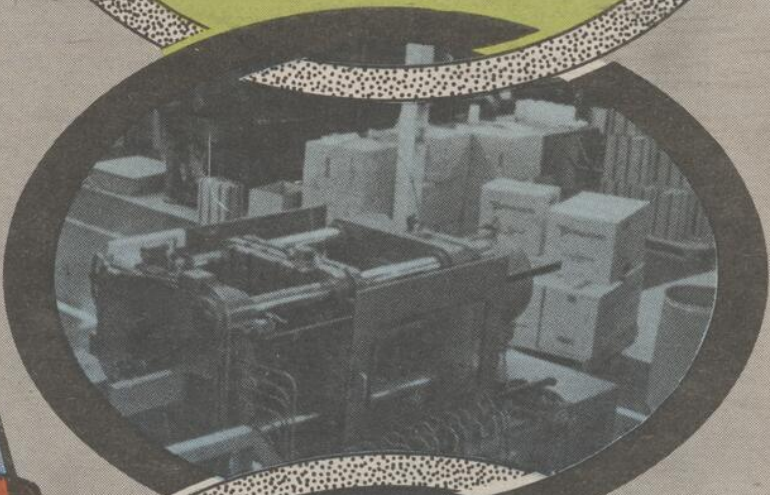
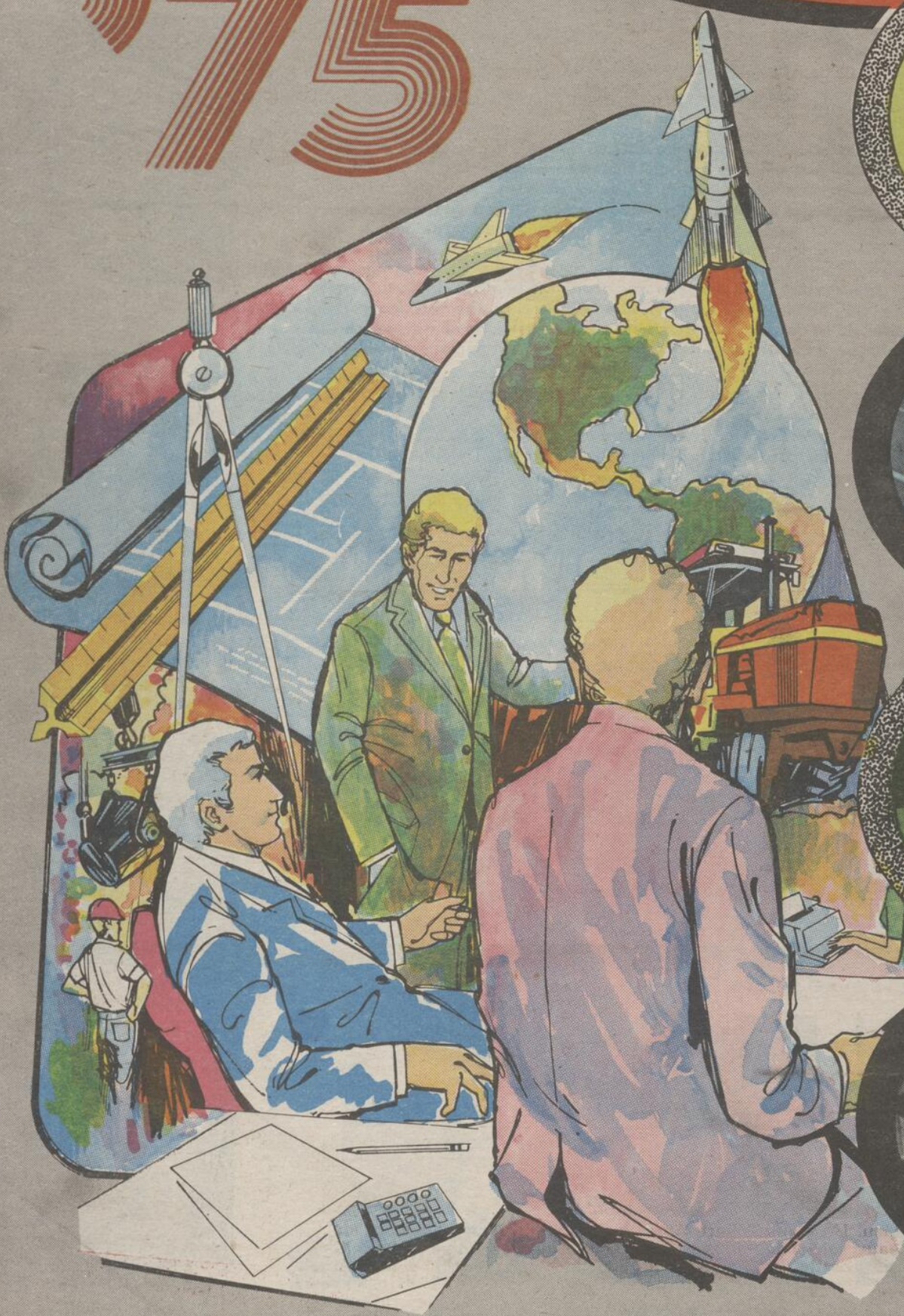


L'économie

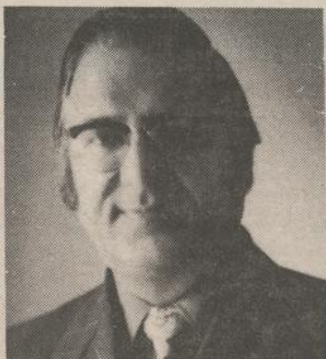
75

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
La Voix de l'Est
Mardi, le 11 février 1975

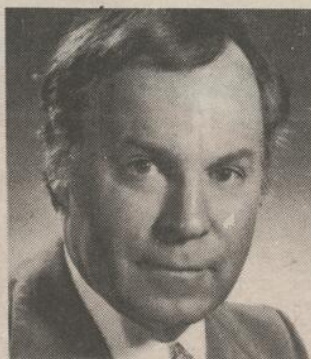




CLAUDE-F. ROBIDOUX
Conseiller 6



GUY COULOMBE
Conseiller 5



PAUL-O. TRÉPANIÉ
MAIRE



J.-J. BRUCE PAYNE
Conseiller 1



BERNARD TRUDEL
Conseiller 2



ALAIN GUAY
Conseiller 7



Granby, c'est notre ville.
Nous sommes chez nous.
Dans notre ville, que nous
aimons, nous travaillons
pour obéir à la loi de Dieu.



YOLANDE COMEAU
Conseiller 3



GILLES CADORETTE
Conseiller 8



BERNARD BEAUDRY
Conseiller 4



GÉRARD-E. DUMONT
Trésorier

Dans son appel à célébrer, manifeste rédigé en 1967, Yvan Illich constate que le "futur a déjà envahi le présent". "Nous vivons tous dans des temps différents." "Tous, nous sommes infirmes — et certaines infirmités sont physiques, d'autres mentales, d'autres encore se situent sur le plan des émotions. Il faut donc nous efforcer de créer, de concert, le monde nouveau. Nous ne devons plus nous abandonner à la destruction, la haine, la colère, mais construire dans l'espoir, la joie, la célébration. Aller à la rencontre de cette ère nouvelle d'abondance par un travail que nous aurons, nous-mêmes, choisi, en demeurant libres de suivre le rythme de notre propre cœur. Sachons que l'effort de l'accomplissement personnel, de la poésie, du jeu, est essentiel chez l'homme lorsqu'il a satisfait aux nécessités de se nourrir, se vêtir, s'abriter; que nous entendons alors choisir les secteurs d'activité qui contribueront à notre développement personnel et auront un sens par rapport à notre société".

Ce message de Illich, je le fais mien en 1975, à l'occasion de la publication du cahier économique de la Voix de l'Est.

Les jours, les semaines, les mois sont difficiles à vivre pour des millions de nord-américains. A Granby, de nombreux citoyens ont perdu la paix de l'esprit. Un emploi que l'on connaissait bien, que l'on aimait depuis dix ans, depuis vingt ans, n'est plus.

Les milliards de dollars amassés depuis deux siècles, se déplacent au profit des pays producteurs et exportateurs de pétrole.

Notre société consommatrice, au-delà de tout bon sens, au-delà des besoins réels de l'homme et de sa famille, nécessite beaucoup de sources d'énergie. Le Canada, à la remorque économique des USA, subit les contre-coups du ralentissement des affaires. Granby, notre lieu de vie, n'échappe pas à la règle, et plusieurs usines ont ralenti leur production.

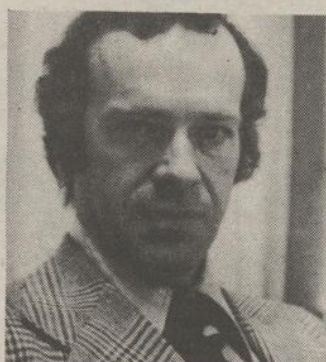
Cependant, il ne faut jamais perdre l'espoir d'un lendemain meilleur. Nous aurons un avenir meilleur, pour chacun de nous, pour nos femmes et nos enfants, si nous gardons l'esprit de travail et de dévouement.

Le conseil de ville de Granby et tout le personnel de l'hôtel de ville travaillent pour garantir à chacun un emploi rémunérateur.

L'économie, c'est notre cordon ombilical. Sa raison d'être cependant, c'est d'assurer la vie de la famille et l'avenir de nos enfants, de toutes les familles, de tous les enfants.

Cela, c'est l'objectif à atteindre pour chacun de nous.

Paul-O. TRÉPANIÉ,
architecte,
maire de Granby



MAX LORTIE
Surintendant général
Travaux publics



PAUL LABRECQUE
Directeur des relations
extérieures du tourisme de Granby



LÉONARD GRONDIN
Gérant Palais des Sports



DENIS TURGEON
Service des incendies



JOSEPH COUTURE
Directeur service de police



DONAT BROUSSEAU
Gérant-greffier



P.-H. BOIVIN
Conseiller industriel



ANDRÉ LALIBERTÉ
Ingénieur et directeur
services techniques

À Granby en '74

IMPORTANTS INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Les efforts que l'administration municipale de Granby déploie depuis maintenant quelques années dans le but de relancer le développement industriel et économique de la ville portent fruits.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, on a établi un record en émettant huit permis de construction et dix permis d'agrandissement pour une valeur globale de \$4,131,800 et 352,378 pieds carrés de plancher.

Les statistiques municipales, aussi loin qu'on puisse retourner en arrière, n'offrent rien de comparable. En ce qui concerne la nouvelle superficie de plancher industrielle, seules les années 1970, avec 336,648 pieds carrés, et 1973, avec 286,579 pieds carrés, se rapprochent de 1974.

Quant à la valeur, elle atteint pour la première fois \$4 millions. En 1970 et 1973, les deux autres meilleures années, elle dépassait à peine les \$3 millions.

Le plus important investisseur fut Cansaco Ltée avec \$1,475,000. Son usine, qui aura 134,000 pieds carrés, produira des sacs de papier à utilisation industrielle. L'entreprise devrait éventuellement employer quelque 250 personnes.

Les autres investisseurs furent: Chasco Inc. (pour Spinto), Hunt and Muscrop, Corell Industries Ltd, Croteau Transport Inc., Deslauriers et Frères, Hirsh Shelving Systems Ltd et Canadian Métachimie Ltd. Pour leur part, les entreprises suivantes ont procédé à des agrandissements: Plastube Ltée, André Pelchat, Klockner Moeller Ltd, Sinimex Inc., Shefford Armature Inc., Plastube Ltée, Gérard Lauzon et Gilbert St-Onge, Paragon Business Forms, Creswell Pomeroy Ltd et William Kenyon and Sons (Canada) Ltd.

Ces investissements comme ceux découlant des 19 permis en 1973 sont évidemment générateurs d'emplois. Mais il reste toutefois difficile d'évaluer l'ampleur du gain net annuel d'emplois, étant donné les pertes que peuvent occasionner l'automation, le ra-

lentissement économique et certaines fermetures d'usines. Mais il y a tout de même un gain appréciable.

Le développement dont il est ici question, l'administration municipale l'a jusqu'à un certain point provoqué en annexant d'abord le territoire nécessaire à l'aménagement d'un vaste parc industriel en bordure de la voie d'accès à l'autoroute et en créant un commissariat industriel permanent.

Les contacts, voyages et rencontres sont multiples. Résultats: de nouveaux investisseurs, création de nouveaux emplois, plusieurs dossiers d'industriels intéressés ouverts, l'établissement d'un bureau de la BEI à Granby, le rétablissement d'un bureau de la Commission d'assurance-chômage, etc...

Un autre facteur des plus importants aide à la relance économique de Granby, soit les avantages consentis par le ministère de l'Expansion économique régionale. Depuis que Granby en bénéficie, Ottawa a consenti 64 subventions d'une valeur totale de \$11.3 millions pour la construction et l'opération d'usines coûtant \$14,500,000, mais commandant des investissements totaux de \$41,350,663. La superficie de ces usines est de 1,370,000 pieds carrés.

Soulignons enfin que le fonds industriel de la ville de Granby se portait très bien à la fin de l'année 1974. Le rapport préparé révèle un excédent des revenus sur les dépenses d'environ \$340,000.

Quelques problèmes

La région de Granby souffre bien sûr comme toutes les autres, de l'actuelle crise économique. Mais, paradoxe, alors que partout ailleurs le chômage augmente démesurément en pareilles circonstances, on manque de main-d'oeuvre.

Les employeurs ont eux-mêmes signalé un manque de travailleurs spécialisés, il y a, de cela, à peine quelques mois. Depuis, on a appris que la situation se généralise. Les administrateurs municipaux ont en conséquence décidé, en collaboration avec

ceux d'autres villes de la région, de porter une attention toute spéciale à ce problème de façon à ce qu'il ne vienne pas freiner la relance déjà amorcée.

Le nombre de personnes en quête d'emplois a augmenté, mais pas de façon alarmante. La demande des employeurs est surtout forte en main-d'oeuvre masculine alors qu'une bonne proportion des personnes en quête d'emplois appartient à l'autre sexe. Et les préposés au placement ouvrier ne peuvent tout de même pas envoyer un enseignant poser de la brique pas plus qu'envoyer un menuisier remplir le rôle de secrétaire.

L'industrie textile fut certes celle qui a le plus écopé au cours du ralentissement économique qui a marqué la fin de l'année 1974. Des centaines de travailleurs furent mis à pied à Granby et dans la région. Et au début de janvier, au retour dans les usines, certains dirigeants d'entreprises se sont dits déçus. La reprise est très lente.

Les travailleurs réclament d'ailleurs eux-mêmes, et ce depuis fort longtemps, que le gouvernement fédéral réduise les importations de textiles, ce qui, selon eux, améliorerait grandement la situation.

Mais il convient ici de signaler que si les travailleurs craignaient cette crise depuis plusieurs années, l'administration municipale de Granby voyait elle aussi l'avenir.

Il y a à peine quelques années, une forte proportion des travailleurs de Granby tiraient leur subsistance de l'industrie textile. Maintenant, sans toutefois la refuser, les administrateurs municipaux ne font plus d'efforts pour attirer cette industrie. On lui préfère l'industrie de pointe, donc technologique, tout en visant la diversification.

Et parallèlement au développement industriel, l'administration municipale établit et réclame des services publics adéquats pour l'épanouissement et le confort de la population.

Westinghouse Canada Limitée à Granby



Un grand choix de luminaires et autres fixtures est dessiné et produit à Granby pour atteindre les besoins de l'éclairage commercial et industriel à travers le pays.

• EQUIPEMENT POUR L'ÉCLAIRAGE INDUSTRIEL — pour rencontrer les besoins de manufactures et édifices.

• SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE — pour chemins de fer, voie fluviale.

• BALLAST — POUR LAMPES de décharge de haute intensité.

• L'ÉCLAIRAGE D'AÉROPORTS — pistes d'envol et d'atterrissage, système d'indication pour pilotes

• PROJECTEURS — pour plusieurs applications incluant terrains de stationnement, sports, aussi arénas.

• ÉCLAIRAGE PUBLIC — les luminaires bien conçus aux lignes simples et modernes donnant un éclairage uniforme et efficace pouvant utiliser des lampes à décharge de haute intensité.



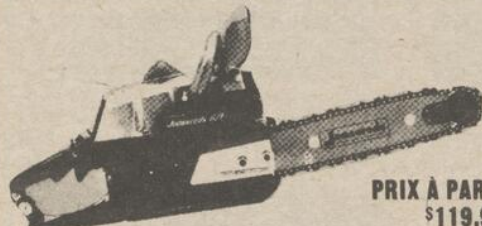
WESTINGHOUSE CANADA LIMITÉE

DIVISION DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEURE, GRANBY, QUÉ.

Les scies à chaîne

Jonsereds

sont reconnues dans le monde entier pour leur grande rapidité et leur extrême endurance.



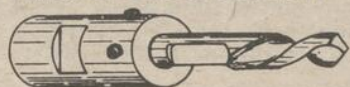
PRIX À PARTIR DE
\$119.95

Les modèles 36-51-621-80

Des scies à chaîne sûres, efficaces et fiables de dimensions réduites

- Protecteur de sécurité exclusif à la main avant.
- Le huilage de la chaîne est automatique et réglable.
- Poignées avant et arrière totalement isolées contre les vibrations.
- Silencieux non bruyant.

MODÈLE 36 avec accessoires de
PERÇAGE 6 LB SEULEMENT



VOYEZ LES DÉPOSITAIRES SUIVANTS

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY

10, rue LAVAL

GRANBY. TÉL. 378-7981

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
AGRICOLE DE WATERLOO**
TÉL. 539-1313

39, rue TAYLOR, WATERLOO

**GRANDAL AUTO BODY
REG'D**
TÉL. 243-6080

KNOWLTON, QUÉ.

LES GONDOLIERIS LTÉE
TÉL. 248-3977

189 PRINCIPALE, BEDFORD

**HOWARD
SANTERRE**
TÉL. 263-1565

MAX GAGNÉ & FILS
TÉL. 538-3042
SUTTON, QUÉ.

**R.R. NO 1 BRIGHAM
QUINCAILLERIE
CADIEUX ENR.**
TÉL. 293-5501
65 est, PRINCIPALE, FARNHAM

Loi sur les assurances

QUEBEC, le 20 janvier 1975. — M. William Tetley, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, a rendu public l'adoption du projet de loi "7", Loi sur les assurances, acceptée en 3ème lecture à l'Assemblée nationale. "Véritable code des assurances, cette loi souligne une réforme marquante dans le code civil québécois", précise le ministre.

La Loi sur les assurances remplacera plusieurs lois déjà existantes telles que la Loi des assurances, la loi de l'assurance des maris et des parents, la Loi des compagnies diocésaines d'assurance mutuelle, le titre du Code civil portant sur l'assurance à l'exception du chapitre traitant de l'assurance maritime et, enfin, la Loi des agents de réclamations.

"La première partie de la loi porte sur le contrat d'assurance et les diverses conditions et modalités suivant lesquelles le contrat doit être établi. La deuxième partie énonce les dispositions administratives: elle traite du surintendant des assurances et du service des assurances, des entreprises d'assurance et du contrôle de l'assurance privée," résume monsieur Tetley.

Protection des Assurés

La partie contractuelle a été longuement révisée en comité par l'Office de Révision du Code civil. Mettant fin à beaucoup d'incertitudes qui, jusque-là, étaient

de l'insaisissabilité des prestations pour frais engagés ou versements périodiques aux termes d'un contrat d'assurance-accident maladie. En effet, ce produit est insaisissable jusqu'à concurrence de 50%.

Dans un autre ordre d'idée, la Loi sur les assurances oblige les corporations de courtiers à dénoncer toute filiation avec d'autres entreprises de l'extérieur de Québec.

Par ailleurs, les détenteurs de polices à participation obtiennent le droit d'élire le tiers des administrateurs et de partager les bénéfices provenant de leurs polices," a-t-il ajouté.

Partie administrative

A) Le surintendant des assurances

préjudiciables tant aux assurés qu'aux assureurs, la loi respectera le principe de l'unité du droit civil: les dispositions traitant du contrat d'assurance seront versées au Code civil. De plus, des dispositions régiront la présentation du texte du contrat ainsi que la divulgation des conditions auxquelles il peut satisfaire.

"Par un amendement au Code de procédure civile, on a consacré le principe

de l'insaisissabilité des prestations pour frais engagés ou versements périodiques aux termes d'un contrat d'assurance-accident maladie. En effet, ce produit est insaisissable jusqu'à concurrence de 50%.

intendant tout en protégeant mieux l'assuré, citoyen du Québec", ajoute-t-il.

B) Les entreprises d'assurance

Afin d'éviter l'éparpillement de ces compagnies d'assurance et d'assurer une meilleure efficacité administrative, la loi minimise à trois, les types de compagnies ou sociétés: compagnies à capital-actions, les mutuelles-vie et les sociétés mutuelles.

"Il existe actuellement plusieurs types de mutuelles-incendie soumises à des règles propres quant à leurs opérations et elles peuvent difficilement être l'objet d'une surveillance adéquate par le surintendant. Par le fait même, confirme le ministre, des mécanismes sont prévus pour faciliter les fusions et conversions en compagnies ou mutuelles de l'un des types prévus précédemment."

"Les mutuelles-incendie sont incitées à se convertir ou fusionner suivant la loi. La nouvelle loi conserve certaines des anciennes dispositions de la loi des assurances, afin de régir certaines mutuelles-incendie. Ce qui reste de la loi des assurances, antérieurement en vigueur, portera donc un nouveau

(Suite à la page 5)

Il nous est agréable de coopérer
au développement commercial et industriel
de Granby et la région



VIVAMILLS LTD.

FABRICANT DE TISSUS POLYESTER
DOUBLE TRICOT POUR PANTALONS, ETC.

411, rue St-Valier

Granby, Qué.

LES LIQUEURS NATIONALES INC.

EMBOUTEILLEUR AUTORISÉ DE



Coca-Cola

sous contrat avec

Coca-Cola Ltée

460 PRINCIPALE
GRANBY, QUÉ

378-4400

RICHARD RAYMOND
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Loi sur les assurances...

(suite de la page 4)

titre: Loi concernant certaines compagnies d'assurance mutuelle contre l'incendie, la foudre et le vent."

Monsieur Tetley maintient que certaines dispositions pourvoient à la mutualisation des compagnies d'assurance sur la vie et à l'administration des compagnies mutualisées. On ne pourra former plus qu'un type de mutuelles contre l'incendie," ajoute-t-il. Les règles administratives régissant ces mutuelles se rapprochent de celles qui s'appliquent aux caisses d'épargne et de crédit".

C) Contrôle de l'assurance privée

La Loi oblige toute personne qui pratique l'assurance au Québec, à obtenir un permis à cette fin. Une procédure détaillée régit l'émission d'un tel permis et toute décision du surintendant en cette matière est susceptible d'appel à

un juge de la Cour provinciale.

Dans le cadre de la Loi sur les assurances les pouvoirs de placement des compagnies du Québec sont similaires à ceux des compagnies fédérales et ontariennes, notamment quant aux normes de placements, aux filiales, aux caisses distinctes, etc. Ces pouvoirs sont sous certains rapports plus larges que ceux accordés aux assureurs dans ces juridictions.

"Dorénavant, tous les assureurs devront faire vérifier leurs livres par un vérificateur professionnel, souligne monsieur Tetley. Toutefois, les sociétés mutuelles, membres d'une fédération reconnue par le lieutenant-gouverneur en conseil peuvent être dispensées de cette formalité.

Les employés salariés des compagnies d'assurance auront désormais l'obligation d'obtenir un certificat pour vendre de l'assurance et les notaires seront également sou-

mis à cette même exigence.

Un cautionnement sera dorénavant exigé des courtiers qui agissent pour plus d'un assureur de dommages. Les titres des agents et courtiers sont réglementés par la loi.

Les experts en sinistres demeurent assujettis substantiellement aux mêmes prescriptions que celles de la Loi des agents de réclames. Toutefois, les employés salariés préposés aux réclamations d'une compagnie d'assurance ainsi que les estimateurs de sinistres automobiles auront l'obligation d'obtenir un certificat. Enfin, rappelle monsieur Tetley, la loi renferme des pouvoirs réglementaires destinés à en assurer une meilleure application".

Divers

La loi réglemente la réassurance. Il s'agit d'empêcher qu'elle soit utilisée massivement de manière à contourner les prohibitions relatives aux

transferts d'actions à des non-résidents.

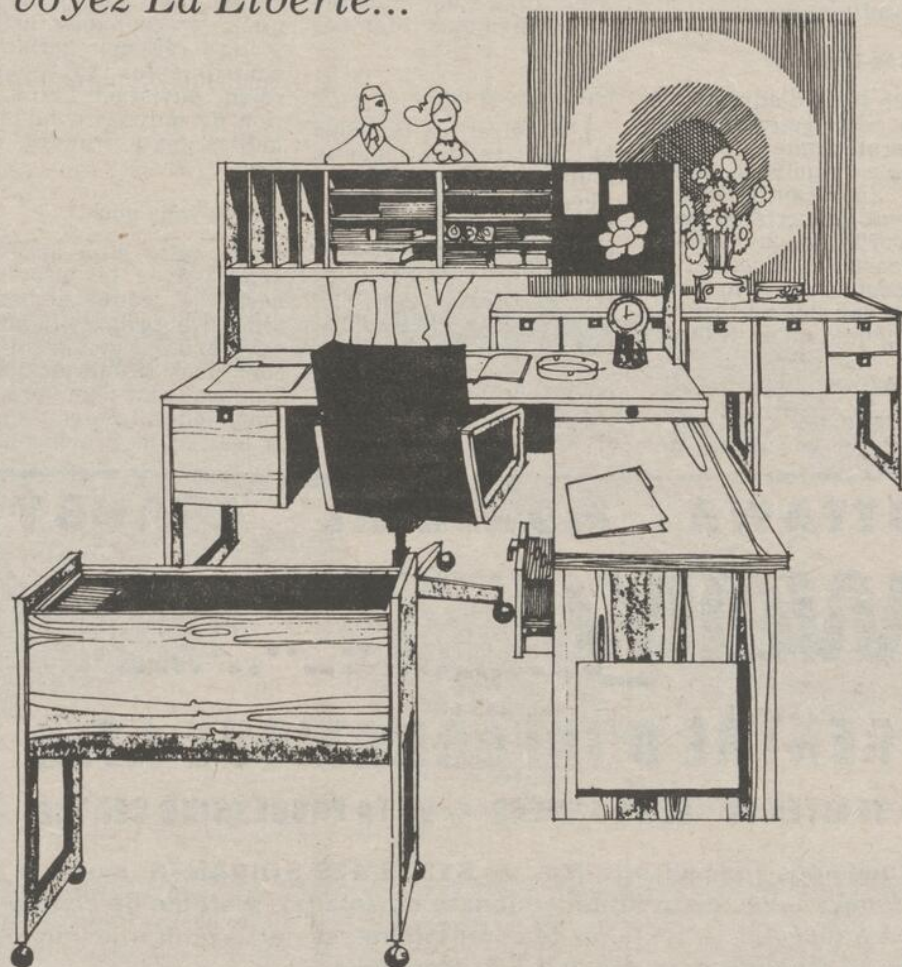
Elle prévoit un mécanisme réglementaire permettant d'établir la proportion des bénéfices à laquelle les détenteurs de police à participation ont droit en fonction du montant que le fonds de participation atteint.

La Loi sur les assurances permet également aux compagnies d'assurance de faire des placements dans des organismes coopératifs. Aussi, elle statue sur le remplacement de polices d'assurances-vie par des fonds mutuels.

"Ainsi, conclut le

ministre William Tetley la Loi sur les assurances s'inspire de travaux qui ont débuté il y a environ vingt ans pour la première fois, introduit une politique des assurances et garantit une efficacité administrative et une justice pour le citoyen".

Pour vous bien meubler voyez La Liberté...



Papeterie La Liberté
209 Principale
Granby 372-6263

Plusieurs pays invités à ce colloque

(Montréal, le 21 janvier 1975) — Permettre dans la société contemporaine une réflexion en profondeur sur le rôle des institutions coopératives d'épargne et de crédit dans le développement économique et social, tel est le but de la rencontre internationale qui se déroulera à Montréal, à la Place des Arts, du 6 au 9 octobre prochain.

Comme le souligne le président, monsieur Alfred Rouleau, les dirigeants de la Fédération de Québec des

Caisses populaires Desjardins, ont voulu donner une signification particulière aux célébrations du 75^e anniversaire et en prolonger les bons effets au-delà de l'année en cours.

Lors de ce colloque, des invités de plusieurs pays, universitaires et personnes engagées dans l'action coopérative, auront la possibilité d'échanger librement entre eux sur l'analyse qu'ils font des problèmes actuels et sur le rôle des coopératives et mutuelles d'épargne et

de crédit dans les différents pays du monde.

Parallèlement, cette rencontre internationale permettra au plus grand nombre possible de personnes de notre milieu, intéressées aux Caisses d'épargne et de crédit, de bénéficier de cette réflexion, soit à titre de participants, soit comme auditeurs lors des différentes séances. Des mesures seront prises en vue d'assurer une participation maximale à travers toute la province.

Nous sommes fiers d'être membres de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès sans cesse grandissant.



A HAFNER FABRIC

Hafner Fabrics of Canada Ltd.
RUE ST-CHARLES SUD
GRANBY, P.Q.

Nous sommes heureux de participer au développement de notre ville et notre région



INTERNATIONAL LIMITEE

PARC INDUSTRIEL DE L'AEROPORT • BROMONT • QUEBEC • CANADA •

BROMONT,

QUÉBEC

Saviez-vous que...

Saviez-vous que...

Revenu Canada, Impôt reçoit et traite les demandes adressées par les contribuables en vue d'obtenir des décisions anticipées concernant leur impôt. Ce service est sujet à certaines réserves et les frais qu'il entraîne sont facturés à ceux qui en profitent directement.

Saviez-vous que...

Les frais d'administration du gouvernement fédéral pendant les cinquante premières années de la Confédération étaient couverts en grande partie par les douanes et les taxes d'accise. La perception de l'impôt sur le revenu des particuliers n'a débuté qu'en 1917.

Saviez-vous que...

La plupart des retards dans la réception des

remboursements est due aux erreurs que le contribuable commet en remplissant sa déclaration d'impôt. Celui-ci a donc intérêt à vérifier ses calculs. Il est aussi important d'inclure ses feuillets T4, reçus pour frais médicaux et dons de charité et de donner avec précision tous les renseignements demandés.

Saviez-vous que...

L'Impôt et les Douanes et Accises font partie d'un même ministère: le Revenu national. Chacun de ces services possède cependant son propre sous-ministre et est logé, tant à Ottawa, que dans le reste du Canada dans des bureaux différents.

Saviez-vous que...

Lorsqu'il s'agit d'impôt il existe, dans l'ensem-

ble, fort peu de contrevenants. Afin d'assurer le respect de la loi qu'il est chargé d'administrer, Revenu Canada, Impôt engage un personnel responsable des enquêtes spéciales. L'expérience a démontré que les poursuites judiciaires et la publicité qui s'ensuit servent non seulement à punir les coupables mais à faire réfléchir certains contribuables qui pourraient envisager l'utilisation de moyens condamnables pour frauder le fisc.

Saviez-vous que...

À la suite d'un accord conclu avec les provinces, le gouvernement fédéral perçoit les impôts provinciaux des sociétés sauf pour l'Ontario et le Québec. Le gouvernement fédéral perçoit aussi les impôts provinciaux

sur le revenu des particuliers pour toutes les provinces sauf le Québec.

Saviez-vous que...

Le système canadien d'impôt sur le revenu prévoit des moyens faciles et relativement peu dispendieux d'aller en appel. Cependant la politique de négociations que Revenu Canada, Impôt entretient avec les contribuables élimine une grande partie des litiges et, dans la plupart des cas, la nécessité d'aller en appel.

Saviez-vous que...

L'édition 1974 de "Statistique fiscale" contient une table récapitulative qui donne le revenu moyen des contribuables dans 100 villes choisies au Canada. Oakville, en Ontario, vient en tête avec un revenu moyen de \$9,945. Immédiatement après on trouve Mississauga, aussi en Ontario, avec \$9,742 puis Sept-Îles, au Québec, avec un revenu moyen de \$9,234.

Saviez-vous que...

Les plus récentes statistiques établies dans le

domaine de l'impôt nous indiquent que les médecins et les chirurgiens à leur compte ont un revenu moyen annuel de \$41,195. Ils ont donc le revenu le plus élevé si l'on considère les contribuables par genres d'occupation. Immédiatement après viennent les avocats et les notaires à leur compte dont le revenu est de \$30,603, puis les dentistes à leur compte, qui eux ont un revenu moyen de \$28,363.

Saviez-vous que...

Les revenus de 8,928,067 particuliers ont augmenté de 13.6 pour cent en 1972 comparé à 1971. Ceci est dû à une augmentation de 27.4 pour cent dans le revenu de 6.5 millions de Canadiens, tandis que 2.4 millions voyaient leur revenu diminuer de 21.0 pour cent. Il est à noter que 43.7 pour cent des hommes et 46.5 pour cent des femmes ont accusé une augmentation de leurs revenus.

Saviez-vous que...

Revenu Canada, Impôt ne détermine pas la politique fiscale du gouvernement. Il ne fait qu'appliquer les lois adoptées par le Parlement. Les décisions, quant à savoir quelle loi fiscale sera adoptée et de quelle fa-

çon les sommes perçues seront dépensées, sont du ressort du ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

Saviez-vous que...

Revenu Canada, Impôt apporte des corrections un plus grand nombre de corrections en faveur du contribuable qu'à son détriment. En 1974, les erreurs le plus souvent commises par les contribuables sur les déclarations avaient trait au calcul du paiement en surplus au Régime de pensions du Canada.

Saviez-vous que...

Revenu Canada, Impôt apporte aux déclarations un plus grand nombre de corrections en faveur du contribuable qu'à son détriment. En 1974, l'une des erreurs les plus fréquentes visant la déduction pour emploi, de \$150. Pour les contribuables qui ne l'ont pas utilisée, le Centre des données fiscales en fait le calcul. Ce calcul résulte alors soit en remboursement majorés ou à l'inverse, en montants payables minimisés.

Saviez-vous que...

Au début du XXe siècle, il y avait un impôt provincial sur les serins et les renards.

OTTAWA MONTRÉAL GRANBY

Welby

CENTRE D'INFORMATIQUE LTÉE

TRAITEMENT DES DONNÉES — DATA PROCESSING CENTRE

Nous nous spécialisons dans les SYSTÈMES SUIVANTS: système de paye (avec distribution complète de salaire), système de comptes à recevoir — système de comptabilité, système pour municipalité — Rapport de statistiques sur demande

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

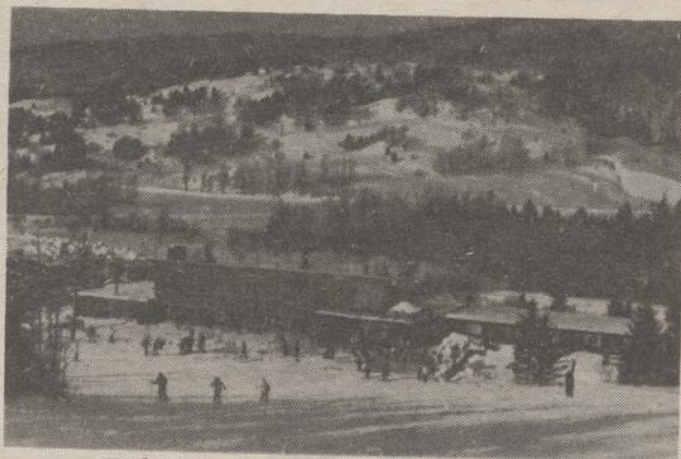
Que nos opérations sont traitées sur ordinateurs ici-même à Granby

331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUE. (514) 372-1700

Glen Mountain
LE RENDEZ-VOUS
DES SKIEURS



École de ski pour enfants tous les samedis matin. Tarifs spéciaux sur semaine. Location à la boutique de ski. Vente et réparation.



ÉCOLE DE SKI
M. ROD ROY

Télesièges... un chalet pouvant servir vos liqueurs préférées ainsi qu'une nourriture de fins gourmets... Une ambiance qui vous invite à demeurer parmi nous... également un programme de leçons qui fera de vous le "Pro" de tout votre entourage et le meilleur ski en famille dans tous les Cantons de l'Est

POUR INFORMATIONS, TÉLÉPHONER: 243-6044 OU UNI-4082
OU ÉCRIRE GLEN MOUNTAIN, KNOWLTON, QUÉ.

M. ED PERSONS, GÉRANT

G. M. PLASTIC corporation

G.M. Plastic est fier d'être membre de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès de notre ville et notre région.

De son usine moderne à Granby, G.M. Plastic peut produire des feuilles thermoplastiques jusqu'à 10' de largeur.

Ces feuilles sont utilisées pour la fabrication de plusieurs produits, et sont vendues et expédiées partout au Canada et aux marchés d'exportation dans le monde entier.

G. M. PLASTIC CORPORATION

520, rue Robinson S., Granby

Québec

Le nouvel hôpital de Granby apporte un complément à la croissance de notre région

GRANBY — Les Granbyens et toute la population du comté de Shefford voient avec satisfaction s'élever le nouvel hôpital, sur le boulevard Leclerc. Il en aura fallu des années d'attente avant de croire à la réalisation de ce projet.

On peut dire que les travaux marchent rondement et que le chantier n'est pas trop affecté par les événements qui ont régulièrement cours dans les métiers de la construction. Les dirigeants de l'institution hospitalière sont même d'avis que le nouvel hôpital sera livré à la population au printemps de 1976. On prévoyait d'abord la fin de 1975 ou le début de 1976... L'échéancier sera donc à peu près respecté.

L'Hôpital général de Shefford sera donc doté d'un bloc de services ultra-moderne, au coût de \$8,300,000, si l'on tient compte de la plus basse soumission et des frais des professionnels qui ont préparé les plans et devis. En plus de répondre à des besoins qu'il n'est plus nécessaire de démontrer, la construction du nouvel hôpital constitue évidemment un apport économique important dans notre région.

De fait, le chantier de construction de l'hôpital est le plus important à être mis en activité depuis plusieurs années. La région de Granby a donc raison de se réjouir de ce développement que nous connaissons: dans le domaine industriel, les Granbyens accueillent de nouvelles industries qui apportent leur contribution

à la vie économique de notre coin de province; sur le plan commercial, nous n'avons rien à envier aux autres.

Le nouvel hôpital vient donc offrir des services adéquats à notre population de plus en plus active. Les services seront encore plus complets lorsque l'édifice provincial sera devenu réalité.

Il en aura fallu des démarches, des pourparlers, des attentes, des pressions pour que le ministère comprenne, une fois pour toutes, que la région de Granby et tout le comté de Shefford avaient besoin de tels services. Ce n'était plus un luxe, mais un besoin urgent qui allait toujours en s'aggravant. Il ne faut pas oublier que le projet a pris naissance il y a une quinzaine d'années. Si les besoins étaient indiscutables, à ce moment-là, qu'en dire aujourd'hui?

Comme on peut le constater, le bloc de services actuellement en chantier est greffé à l'édifice déjà existant et agrandira de quelque 127,000 pieds carrés la superficie de l'hôpital que nous avons. On constate également que les services actuels ne sont aucunement interrompus durant les travaux.

Si les dernières années ont été un cauchemar pour la profession médicale, pour la profession infirmière et pour les administrateurs, le jour se lève maintenant, ensoleillé, avec la promesse de jours meilleurs.

La construction du nouveau bloc de services n'est toutefois que la réalisation de la première phase d'un vaste projet qui en compte trois. Les deux autres phases, dont la planification est depuis longtemps complétée et qui sont partie intégrante du projet global, pourront

être réalisées progressivement, avec le temps.

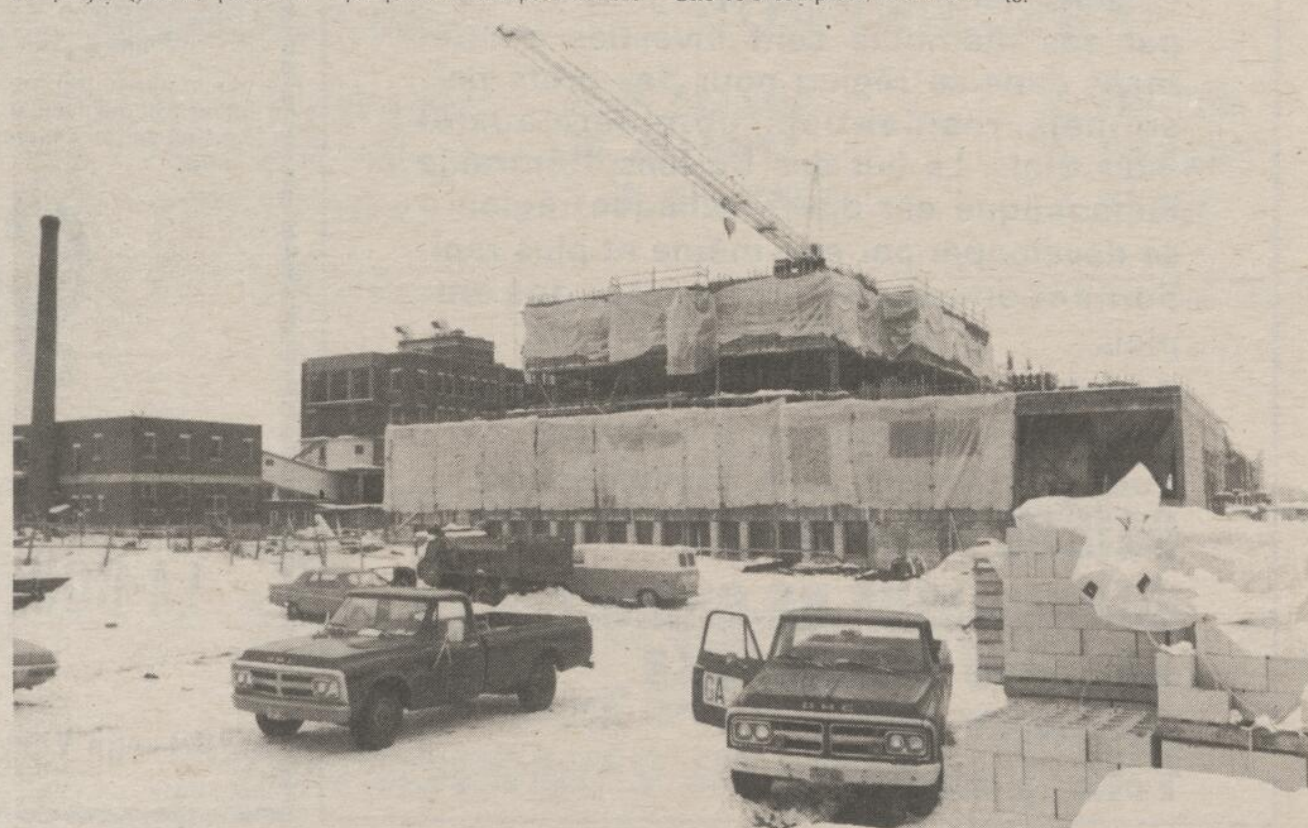
Ainsi, l'implantation des services dans un nouveau bloc entraînera la libération de 35,000 pieds carrés de plancher dans l'immeuble actuel, ce qui permettrait de réaliser la seconde phase qui prévoit l'emploi de cet

espace libre pour l'installation de lits pour les soins aigus.

Quant à la troisième phase, elle consisterait à la construction d'un pavillon psychiatrique, selon l'élaboration de l'ensemble du projet. Une fois complété, le centre

hospitalier de Granby aurait une capacité de 265 lits.

Le comté de Shefford ne sera donc plus le parent pauvre de la province en ce qui a trait aux services hospitaliers, grâce à ceux qui ont lutté jusqu'au bout, de façon efficace et intelligente.



Le nouvel Hôpital général de Shefford s'élève et se dessine graduellement au fur et à mesure que les ouvriers progressent dans leur travail. Notre hôpital, enfin, nous l'avons...

(Photo Jeannot Petit)

LA COMPAGNIE MINER LTEE

MAISON FONDÉE EN 1909

Produits:

Chaussures en caoutchouc

Chaussures P-F en toile

Vêtements de travail imperméables

MBM — Membrane de Butyle Miner
(MEMBRANE DE COUVERTURE ET SOLIN)

Ruban pour câble électrique

Enduits imperméables pour tissus

L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE

Votre Caisse d'Entraide Économique est plus qu'une Caisse d'épargne et de prêts, elle est une société régionale de financement.

Votre Caisse d'Entraide Économique préconise la régionalisation des capitaux, en ce sens que toutes les épargnes confiées par ses membres sont investies strictement dans sa région pour des prêts personnels, résidentiels, commerciaux et industriels. Le but des Caisses d'Entraide Économique est d'aider chaque région à se développer par elle-même et plus rapidement en contribuant à créer des emplois.

Afin de permettre cette réalisation, il faut une participation active et complète.

Pour informations, communiquez avec:

**CAISSE D'ENTRAIDE
ÉCONOMIQUE DE GRANBY**
161, rue PRINCIPALE
GRANBY
Tél.: 372-2322

DEMANDEZ LE BON PAIN

GaiLuRon

Vous le trouverez dans toutes les épiceries et de votre livreur de porte à porte

CHOIX DE 27 DIFFÉRENTES SORTES DE PAIN
Pains à "Hot Dog" et "Hamburg" en emballage de 6 ou 12

La première tranche est une révélation; la deuxième, une confirmation. Un pain comme celui-là, ça mérite les honneurs de la table à tous les repas (et même entre). Essayez-le! Il n'en faut pas plus pour qu'il se gagne un ami de plus.

GaiLuRon

LE BON PAIN DE CHEZ NOUS QU'ON DÉGUSTE AVEC JOIE

Le pain et les délicieux produits GaiLuRon sont vendus et fabriqués par

LA BOULANGERIE RACINE LTÉE

Votre boulanger depuis 1911

209, rue York

Granby

372-3383

LE PLUS IMPORTANT VENDEUR INDUSTRIEL DANS LA RÉGION

- VENTE
LOCATION
ENTRETIEN
- BÉLIER
MÉCANIQUE
(BULLDOZER)
- TRACTO-
CHARGEUR
- RÉTRO-
EXCAVATEUR
(BACKHOE)
- ÉLÉVATEUR
À FOURCHE
(FORK LIFT)
- BOYAUX
HYDRAULIQUES
DE TOUTES
SORTES

100 FORCES — RETRO-EXCAVATEUR DE 18' — CHARGEUR DE 1-3/4 VGE CU.



MF
Massey Ferguson

R. VIENS ÉQUIPEMENT INC.

822, RUE PRINCIPALE

GRANBY

378-9891

C'était il y a soixante-quinze ans

MONTREAL — Partant de la première caisse populaire Desjardins, à Lévis, qui recueillit son premier dix sous à l'épargne, le 23 janvier 1901, l'oeuvre du fondateur Alphonse Desjardins s'est fortement enracinée dans la réalité québécoise. Alphonse Desjardins a franchi la frontière canadienne, à l'invitation des autorités américaines, afin de propager son idée géniale aux Etats-Unis. C'est pourquoi, Alphonse Desjardins est considéré comme "le père du mouvement coopératif d'épargne et de crédit en Amérique".

Mieux connue sous l'appellation de "Credit Union" dans les milieux anglophones, l'oeuvre d'Alphonse Desjardins trouve maintenant sa place sur les cinq continents. Plus précisément, plus de cinquante millions de coopérateurs utilisent environ 60,000 caisses populaires et "credit union" sur notre planète, réparties dans soixante-dix pays.

La caisse populaire est un outil de développement qui, par sa souplesse d'adaptation, aide des dizaines de millions d'humains à

administrer leurs affaires, tant au plan personnel qu'au plan collectif. Les autres secteurs du mouvement coopératif ont créé des coopératives d'épargne et de crédit afin de s'outiller, pour s'en sortir, quand ce n'est pas la caisse populaire Desjardins qui a encouragé les nouvelles initiatives coopératives ou communautaires.

Avec des ressources limitées et une bonne volonté illimitée, quelques centaines de citoyens ont transformé la caisse populaire en un outil de développement qui sert plus de trois millions de Québécois. La caisse populaire Desjardins a permis au mouvement coopératif québécois d'être ce qu'il est actuellement. Autrement dit, la caisse populaire Desjardins phénomène socio-économique est la résultante des efforts de tout un peuple.

Elle est aussi présente dans tous les secteurs d'activités où s'est implantée la formule coopérative que ce soit dans le secteur agro-alimentaire, des pêcheries, de la forêt et du monde complexe de la consommation.

Brèves économiques...

GRANBY — Les revenus de la Caisse populaire de Granby pour l'exercice financier prenant fin le 31 octobre 1974 ont atteint \$2,913,953 comparativement à \$2,267,536 pour l'année précédente, ce qui donne une augmentation de 29%. Quant aux dépenses, elles furent de \$2,344,695 comparativement à \$1,768,955.

BROMONT — Les facilités touristiques de Bromont y attirent annuellement plus de 300,000 personnes. 100,000 fréquentent le centre de ski, 20,000 utilisent le terrain de golf, 50,000 se rendent au ciné-parc et 10,000 passent au centre équestre outre le nombre de visiteurs qu'amènent les 60,000 mouvements d'avions. De ces 300,000 visiteurs, 70% viennent du Québec, 15% du reste du pays et 15% des Etats-Unis.

FARNHAM — La corporation Les Foyers Farnham Inc. bénéficiera d'un prêt de \$1,338,000 de la Société d'habitation du Québec pour l'aider à concrétiser son projet de construction d'un centre d'hébergement pour personnes âgées. Ce prêt, consenti au taux annuel de 7-1/2%, sera remboursable sur une période de 50 ans.

GRANBY — Le directeur général de la Caisse d'entraide économique de Granby, M. Gaétan Chaine, affirme que l'objectif de l'organisme est de regrouper des capitaux et de les investir dans la région afin de contribuer au développement économique régional. Il a signalé que cette caisse a consenti des prêts totalisant plus de \$4 millions, l'an passé, à Granby.

FARNHAM — L'actif de la Caisse populaire de Farnham a augmenté de 22% pour passer à \$7,961,888 au cours du dernier exercice financier. La valeur de la somme prêtée a augmenté dans la même proportion. Cette institution compte maintenant 5,344 membres et 14 employés permanents.

GRANBY — La Caisse populaire St-Eugène ouvrira d'ici quelques jours une nouvelle succursale dans la paroisse Immaculée-Conception, un secteur regroupant quelque 4,200 personnes. La succursale sera située au 419, rue Denison ouest. Rappelons que la Caisse populaire de Granby s'est elle aussi donnée une succursale en 1974, soit au 262, rue Desjardins.

(Suite à la page 11)



M. Hower Blackwood
Maire de la ville
du Lac Brome

*Il nous est agréable de participer
au progrès et à l'économie de notre ville
et notre région.*

CONSEILLERS

L.-P. ALLARD
W. ALLNUTT
I.-R. CRANDLE

E. FOSTER
B. MÉNARD
J. NOXES

LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

**la solution appropriée
à vos besoins
personnels et collectifs**



1,260 CAISSES POPULAIRES DESJARDINS • 10 UNIONS RÉGIONALES
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES • L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
LA SAUVEGARDE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA
LA FIDUCIE DU QUÉBEC • L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

AUTANT DE SERVICES, AUTANT DE POSSIBILITÉS.
C'EST ÇA LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS.

L'Office municipale d'habitation de Granby

Toute personne demeurant dans les limites de la ville de Granby depuis plus d'un an est illégible à être relogée dans les habitations à loyer modique. Le gérant-administrateur est monsieur Denis Grondin ayant son bureau au 87, rue Principel (hôtel de ville), Granby, téléphone 372-6671 local 71.

La période d'application se termine le 14 février 1975.

Les principales conditions d'admissibilité dans les logements à prix modique sont les suivantes:

A) toute personne délogée par suite de la mise en application du programme de rénovation urbaine ou d'habitation entrepris par notre municipalité;

B) toute personne recevant l'allocation logement aux termes d'une convention entre la Société d'habitation du Québec et notre municipalité conformément à la loi et aux règlements de la société;

C) toute personne délogée par un organis-

me public par suite d'expropriation, d'éviction, d'incendie ou de force majeure survenant dans la municipalité;

D) toute personne vivant dans de mauvaises conditions d'habitation et dont le revenu ne lui permet pas d'occuper un logement convenant à ses besoins. Le choix sera fait selon le système de pondération accepté par la Société et selon la grandeur des logements disponibles;

E) toute personne ayant un revenu lui permettant d'occuper un logement convenant à ses besoins, mais éprouvant des difficultés à se loger convenablement à cause d'un nombre élevé d'enfants ou autres raisons sérieuses.

Comme ce sont des loyers à prix modique, le taux de ceux-ci sera conforme à l'échelle des loyers appliquée par les Offices municipaux d'habitation du Québec. Cette échelle tient compte du revenu familial et de la composition de la famille.

L'Office municipal d'habitation de Granby construit présentement 125 logements répartis sur trois sites distincts dont un est sur la rue Drummond où 38 logements pour personnes retraitées sont en construction, un autre sur

la rue City où 19 logements y sont érigés et le troisième dans le quadrilatère formé par les rues St-Joseph, Cowie, St-Antoine et St-Jacques où 68 logements y sont érigés.

Au rythme normal

de construction, ces logements devraient être prêts à partir de début du mois de mai 1975. L'Office municipal d'habitation de Granby étant soucieux de reloger les familles qui sont dans le besoin a délégué un

comité de sélection, l'étude et le choix des futurs locataires de ces habitations. Il va sans dire que les familles délogées par la rénovation urbaine sont automatiquement illégitimes au relogement.



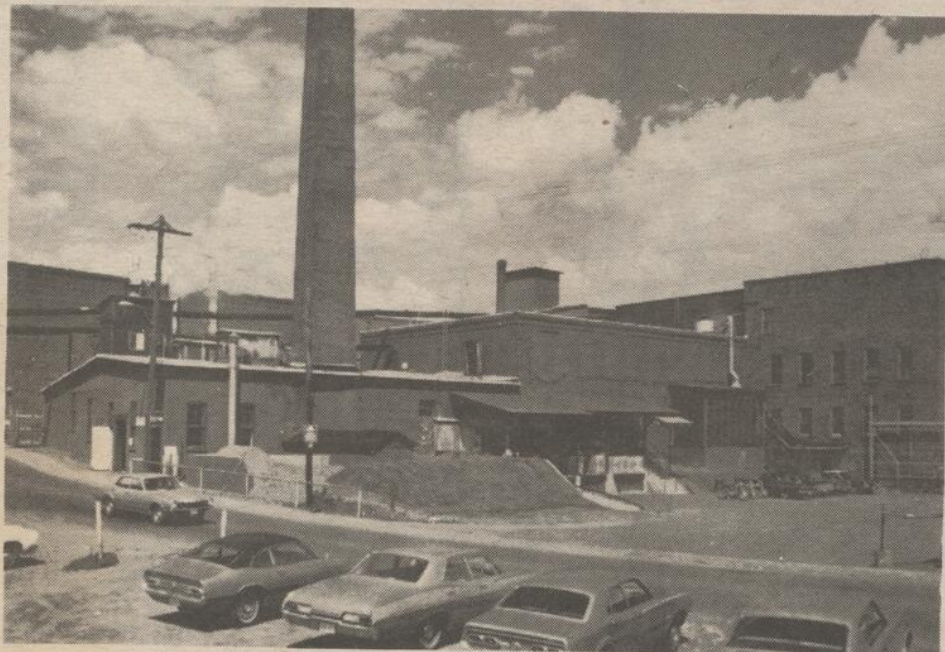
La construction va bon train et le "Carré Joyeux", site 3 des HLM prend de plus en plus forme. Il s'agit de six bâtiments, dont 2 blocs de 27 logements chacun. Ce complexe est situé entre les rues St-Joseph, Cowie et St-Antoine.

(Photo Jeannot Petit)

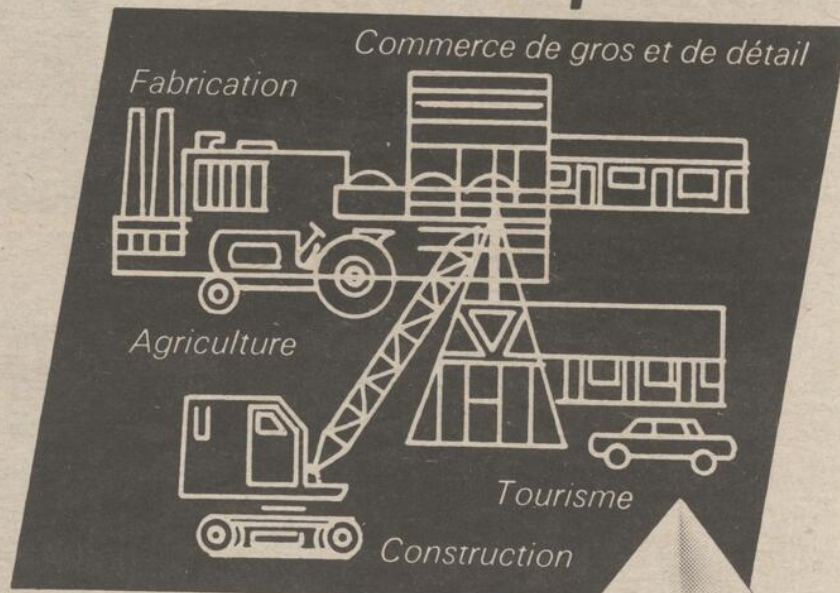
Hommages aux industriels et hommes d'affaires de la région **Esmond**

THE ESMOND MILLS LIMITED
GRANBY, QUÉBEC

FABRIQUONS:
Couvertures de lits
Descentes de lits
Nappes



Prêts aux entreprises



Presque tous les genres d'entreprises peuvent bénéficier des services de la BEI: fabrication... commerce de gros et de détail... tourisme et divertissement... construction... agriculture... transport et entreposage.

Si vous avez besoin de financement pour établir, développer ou moderniser votre entreprise n'importe où au Canada, communiquez avec nous.

**BANQUE D'EXPANSION
beï INDUSTRIELLE**

Demandez
ce dépliant

**Prêts
aux
entreprises
n'importe où
au
Canada**



161, rue Principale, Granby, P.Q. J2G 2V5 Tél: 372-5202

Brèves économiques

(Suite de la page 9)

FARNHAM — La compagnie Les Aménagements industriels de Farnham Ltée envisage la construction d'un nouveau bâtiment industriel, mais cette fois dans le parc industriel, projet dont la réalisation coûterait quelque \$275.000. On sait que le même groupe a déjà construit un bâtiment industriel où s'est depuis installée la compagnie Les Industries Mont-Royal.

BROMONT — La Société centrale d'hypothèques et de logements a consenti un prêt de \$171.600 pour une période de 20 ans à la ville de Bromont. Cette somme doit servir à l'amélioration des installations nécessaires à l'épuration des eaux-vannes. Les travaux en question concernent la partie du territoire autrefois connue sous le nom d'Adamsville.

ROXTON POND — La Caisse populaire de Roxton Pond a terminé le dernier exercice financier avec un actif de \$1.866.547, soit une augmentation de \$239.663 par rapport à l'année précédente. Les prêts sur reconnaissance de dettes totalisent \$368.551 alors que les prêts hypothécaires représentent \$688.706.

GRANBY — La Caisse populaire de Granby a, parmi toutes celles du mouvement Desjardins, le crédit le plus élevé au Québec avec ses \$7 millions en prêts sur reconnaissance de dette et ses \$4.258.712 en prêts hypothécaires. Les bénéfices bruts furent de presque \$3 millions en 1974 alors que les dépenses sont inférieures à \$2,5 millions.

ST-CESAIRE — La Commission scolaire régionale Meilleur devrait mettre en chantier dès cette année ses polyvalentes de Saint-Césaire et Waterloo. Chacune des deux constructions doit coûter environ \$3,5 millions. Les projets devraient aller en soumissions dès le mois de mai ou juin, de façon à ce que les travaux soient complétés pour août 1976.

COWANSVILLE — L'évaluation foncière de la ville de Cowansville atteint les \$89.995.885. \$62 millions sont imposables alors que \$27 ne le sont pas. Ces chiffres ne présentent que très peu de changements par rapport à l'an dernier. L'évaluation imposable n'a en fait augmenté que de \$600.000.

GRANBY — La Caisse populaire de Granby vient au premier rang de toutes les caisses du Québec avec ses 19.661 membres, soit une augmentation de 980 pour la dernière année. Au niveau de l'actif, elle occupe le deuxième rang, après celle de Saint-Laurent, avec \$33 millions, soit \$4 millions de plus que l'année précédente, suivant le rapport financier qui vient d'être soumis.

SAINT-HYACINTHE — Deux compagnies installeront bientôt de nouvelles usines à Saint-Hyacinthe. Gelsco Ltd y investira \$1.035.000 pour lancer une industrie spécialisée dans la fabrication d'outils coulés sous pression. Infranor Canada Inc., de Montréal, investira pour sa part \$305.000 dans une usine qui produira des réflecteurs. Les deux entreprises bénéficieront de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale.

GRANBY — Burlington Industries Ltd investit actuellement quelque \$75.000 à son usine de la rue Dorchester, à Granby, de façon à compléter un programme d'expansion amorcé en 1973. Ces travaux permettront l'installation d'une cinquième machine servant au "tordage" du fil de nylon brut. L'addition de cette machine entraînera, s'il y a relance économique, la création de six nouveaux emplois.

UPTON — L'incendie qui a récemment détruit la Conserverie René Hamel et Fils inc., il y a à peine quelques semaines, a porté un dur coup à la municipalité d'Upton. Dix personnes travaillaient à plein temps à cette conserverie qui employait également une cinquantaine de personnes de plus en été et en automne. Les pertes sont estimées à \$1 million. On ne sait pas encore s'il y aura reconstruction.

GRANBY — Une forte proportion des prêts consentis sur reconnaissance de dettes à la Caisse populaire de Granby au cours de l'exercice 1974 l'a été pour renflouer des budgets municipaux. Cette donnée s'applique à 1.165 des 2.614 emprunteurs. 812 prêts, d'une valeur de \$2,8 millions, ont été consentis pour l'achat d'automobiles.

ROUGEMONT — Le conseil de la municipalité du village de Rougemont a décidé de réduire le taux de la taxe foncière de \$0,76 qu'il est actuellement à \$0,60 le \$100 d'évaluation. Il est cependant à noter qu'il y a eu redressement de l'évaluation en 1974, ce qui a eu pour effet, tout en tenant compte des nouvelles constructions, de porter l'évaluation totale à \$5,5 millions. La taxe d'eau devrait enfin passer de \$42 à \$50.

GRANBY — La Société zoologique de Granby a accueilli quelque 550.000 visiteurs en 1974, dont

270.000 payants comparativement à 300.000 payants en 1973. Il en découle évidemment une baisse générale des revenus, situation attribuable au fait que la mauvaise température du début de la saison touristique 1974 a fait perdre 30.000 entrées, soit environ \$100.000.

ROUGEMONT — Les dépenses de la municipalité du village de Rougemont devraient atteindre les \$118.005 en 1975, soit une augmentation de 18% par rapport à 1974. Les services des travaux publics, de l'hygiène du milieu et de la dette nécessiteront chacun un peu plus de \$25.000. La municipalité tirera 75% de ses revenus de la taxe foncière, de la taxe d'eau et de la taxe de vente.

GRANBY — La Caisse populaire de Granby veut se donner un caractère vraiment social. C'est ainsi

qu'elle créera bientôt un bureau qui servira de centre de référence et d'information pour les sociétaires. Un consultant sera en mesure de suggérer des solutions aux problèmes personnels. Des spécialistes pourront conseiller les gens sur les problèmes légaux et financiers. On pourra enfin y trouver l'aide nécessaire à la préparation des rapports d'impôts.

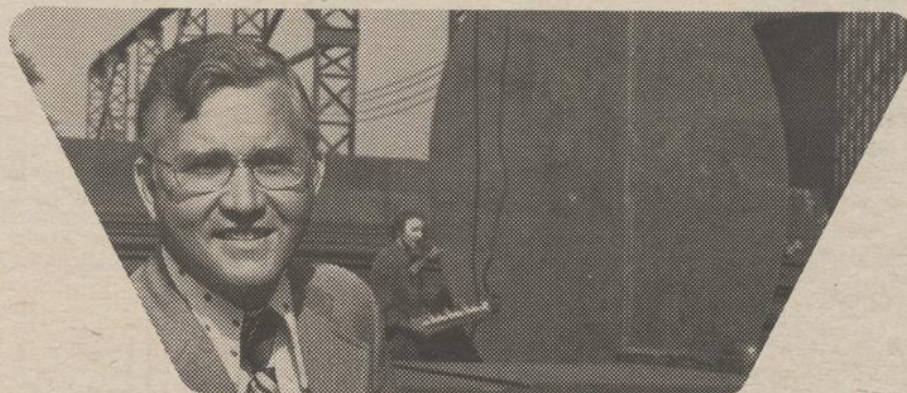
ST-HYACINTHE — La compagnie G. H. Chemicals Ltd vient d'inaugurer une usine spécialisée dans la production d'oxyde de zinc à Saint-Hyacinthe. L'investissement est de l'ordre de \$500.000. 75% de la production sera exportée en Europe, ce qui constitue un élément important dans le redressement de la balance commerciale canadienne vis-à-vis la Roumanie.

(Suite à la page 12)

DANS LA RÉGION DU RICHELIEU

Lorsqu'une entreprise québécoise veut lancer un nouveau produit sur le marché et prendre de l'expansion, c'est au MIC qu'elle fait appel, par l'entremise de son délégué régional. C'est, par exemple, grâce au dynamisme de Raymond Beauvais, appuyé par la Société de Développement Industriel du Québec (SDIQ), que la compagnie Drummond

Welding & Steel Works Ltée de Longueuil put réaliser un investissement de \$820.000. Votre délégué régional du MIC est toujours là, prêt à vous fournir aide et conseils et à collaborer à la réalisation de vos projets d'expansion. Pour votre délégué, comme pour vous, l'important c'est l'activité économique.



Raymond Beauvais, Ministère de l'Industrie et du Commerce
201, Place Charles-Lemoyne, Longueuil, J4K 2T5 (514) 873-4446



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Plan d'épargne-retraite enregistré

Les Caisses populaires Desjardins offrent un PLAN D'EPARGNE-RETRAITE ENREGISTRE. Ce nouveau service des Caisses populaires permet au membre de prévoir une sécurité financière au moment où il décidera de prendre sa retraite.

Le président de la Fédération de Québec des Caisses populaires

Desjardins, monsieur Alfred Rouleau, précise que les participants à ce PLAN D'EPARGNE-RETRAITE ENREGISTRE bénéficieront des avantages de la loi concernant les reports fiscaux sur les montants versés et les intérêts accumulés. En plus d'être assurés d'une saine administration de leurs épargnes, les participants pourront jouir du

transfert direct et sans frais, entre les Caisses populaires, de leur PLAN D'EPARGNE-RETRAITE ENREGISTRE. Tous les individus qui s'inscriront avant le 28 février 1975 pourront bénéficier des avantages fiscaux de la loi fédérale et de la loi provinciale pour leurs rapports d'impôt de 1974. La Fiducie du Québec agira comme fiduciaire

pour chacun des contrats souscrits.

Ce nouveau service de PLAN D'EPARGNE-RETRAITE ENREGISTRE permettra à la Caisse populaire de mieux aider ses membres à planifier leurs affaires personnelles et familiales. Avec un PLAN D'EPARGNE-RETRAITE ENREGISTRE, chacun sera amené à prévoir une meilleure retraite.

Brèves économiques...

(Suite de la page 11)

VALCOURT — La compagnie J.-Armand Bombardier Ltée continue de faire parler d'elle. Après avoir obtenu un important contrat pour la fabrication d'équipement de métro pour la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal, elle a décidé de prendre le contrôle de la MLW-Worthington, une entreprise de Montréal spécialisée dans la fabrication de locomotives qui appartenait à la Studebaker-Worthington, de Harrison, New Jersey.

GRANBY — L'école polyvalente Immaculée-Conception appartiendra bientôt au Cégep de Sherbrooke, qui y implantera son campus granbyen. Au premier mai 1976, date prévue pour la cession, la dette de l'immeuble sera de \$1,623,384, soit \$1,058,520 en capital et \$564,864 en intérêt. La bâtisse représente un actif de \$6,000,000.

ROXTON FALLS — Les municipalités d'Acton Vale, St-Valérien, Ste-Christine et Roxton Falls bénéficieront bientôt des effets d'un projet P.I.L. destiné à fournir le personnel nécessaire à l'essor des loisirs municipaux. La subvention consentie par le gouvernement fédéral permettra la création de dix emplois pour une période de 22 semaines.

GRANBY — Les dépenses de la ville de Granby devaient atteindre les \$8,778,788 au cours de l'année 1975 et le taux combiné des taxes foncières générales et spéciales demeurera à \$1.58 le \$100 d'évaluation. Comparativement à 1974, l'évaluation foncière a augmenté de 10.8% pour passer à \$169,012,684.

BEDFORD — Des citoyens de Bedford doivent se réunir ces jours-ci de façon à créer une société de développement qui verrait à doter cette ville de bâtisses industrielles. Ce qui devrait favoriser l'implantation de nouvelles industries à Bedford. M. Fred Gilman assume la présidence du comité provisoire.

DUNHAM — La compagnie Daigle Aqua Inc., dont le bureau-chef est à Longueuil, a réalisé un chiffre d'affaires de \$9 millions en 1974. Et l'année 1975 devrait être meilleure. L'entreprise, qui fêtera son cinquantième anniversaire en juin, emploie actuellement une quarantaine de personnes alors qu'elle n'avait que cinq employés à ses débuts.

GRANBY — Les étudiants ont jusqu'au 20 février pour s'inscrire au placement étudiant en vue d'obtenir un emploi pour l'été 1975. Cette extension du programme est justifiée par les problèmes qu'ont connus les institutions collégiales alors que les étudiants n'ont pas pu se procurer les formulaires, lesquels doivent être retournés au Service de placement étudiant au plus tard le 20 février.

LAC BROME — Une nouvelle succursale bancaire ouvrira bientôt ses portes à proximité du nouveau bureau de poste, à Ville de Lac Brome. Les travaux de construction devraient être complétés pour le mois de mai.

BROMONT — M. Maurice Charrier, gérant des ventes de la compagnie Bromont Inc., a récemment affirmé que le consommateur lutte contre l'inflation en achetant immédiatement une maison même si cela semble bien risqué dans le contexte économique actuel. Mais à l'appui de son énoncé, il signale que le prix des maisons continuera à grimper alors que le taux d'hypothèque ne descendra pas.

GRANBY — Les entrepreneurs en construction de la région ont mal digéré l'augmentation de \$0.85 l'heure consentie aux travailleurs de la construction par le gouvernement Bourassa. Leur président a déclaré: "Le Premier ministre vient de prouver que la seule façon d'obtenir quelque chose, c'est par l'anarchie. A l'anarchie, le gouvernement a répondu par la faiblesse. Nous avons un gouvernement peureux, un gouvernement de peureux."

ST-HYACINTHE — M. Guy Saint-Pierre, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, vient d'affirmer à Saint-Hyacinthe que cette ville est un pôle de croissance important pour appuyer Montréal. Les derniers investissements, Andrès, Bright, Catana et G.H. Chemicals, témoignent d'une relance économique.

ROXTON POND — Le conseil de Ste-Pudentienne de Roxton Pond prévoit que les dépenses de la municipalité atteindront les \$88,473 au cours de l'année 1975, soit une augmentation de \$4,000 par rapport à l'an dernier. Le taux de la taxe foncière passera de \$1.15 à \$1.25 le \$100 d'évaluation, ce qui compensera pour la perte de revenus due à l'expropriation des terrains et propriétés nécessaires à l'aménagement d'une réserve d'eau à Savage Mills.

(Suite à la page 22)



Comme
la plupart
d'entre vous,
nous avons grandi
au Québec.

En fait,
nous continuons de grandir au Québec
comme partout au Canada,
et ce, depuis nos tout premiers ébats en 1925.
Nous avons aussi fort bien réussi
à affirmer l'influence canadienne au sein
de la communauté internationale des affaires.
Le siège social de la Power Corp.
est situé au Québec,
tout comme le sont ceux de plusieurs de nos filiales;
et certaines sont situées
dans d'autres provinces canadiennes.
Nous appartenons à des canadiens
et sommes des mieux placés pour conserver
les ressources du Canada au pays.



Power Corporation

La construction dans la région

L'industrie de la construction a été des plus florissantes dans la région au cours de l'année 1974. La ville de Granby a établi un nouveau record avec 652 permis d'une valeur globale de \$22,388,269, soit quelque \$8 millions de plus que le record établi en 1973.

Un nouveau record a également été établi à Cowansville, où la ville a émis 200 permis d'une valeur globale de \$7,475,550 comparativement à 227 permis d'une valeur totale de \$2,719,017 en 1973.

Les statistiques compilées démontrent cependant que la construction résidentielle a connu un très net fléchissement dans ces deux villes. On note également, à Granby, que les promoteurs n'ont manifesté que très peu d'intérêt pour les édifices de deux à six logements.

La situation n'est toutefois pas la même à Bromont, Ville de Lac Brome et dans le Canton de Granby où la construction domiciliaire figure très bien dans le tableau statistique pour l'année 1974.

Au bureau de l'inspecteur des bâtiments, à Granby, on attribue le fléchissement, en ce qui concerne la construction

domiciliaire, à la crainte des entrepreneurs face aux taux d'intérêt et à la saturation possible du marché due à la mise en chantier de 125 logements à loyer modique. Rappelons ici que l'année 1974 n'a donné que 388 nouveaux logements, y compris les HLM, comparativement à 510 en 1973. Et la démolition d'immeubles a entraîné la perte de 81 logements.

La situation n'inquiète toutefois pas outre mesure les administrateurs municipaux. Le rapport soumis établit le coût moyen d'un bungalow à \$21,609 en 1974, à Granby, comparativement à \$16,711 pour 1973.

A Cowansville, la construction domiciliaire a donné 62 nouveaux logements en 1974 comparativement à 73 EN 1973. La valeur des permis octroyés pour les maisons unifamiliales varie de \$12,000 à \$45,500. Cette diminution ne trouve cependant pas son reflet dans la valeur, laquelle, avec \$1,352,700 est de \$203,500 supérieure à l'an dernier. Le coût moyen d'une maison unifamiliale a été établi à \$22,150 pour 1974.

La ville de Bromont a pour sa part émis des permis d'une valeur tota-

le de \$6,405,875 en 1974, dont \$1,077,500 pour la construction résidentielle. Cette dernière donnée se compare avantageusement à celles des autres villes de la région, compte tenu de leur population et du contexte économique.

Ville de Lac Brome, pour sa part, a émis 280 permis de construction pour une valeur totale de \$2,221,771 en 1974 comparativement à 265 permis d'une valeur globale de \$2,306,162 en 1973. On rapporte cependant la construction de 84 nouvelles résidences par rapport à 60 l'année précédente. En '73, c'est l'agrandissement de la compagnie Clairol qui avait pris la part du lion.

Dans le Canton de Granby, les officiers municipaux ont accordé 208 permis de construction d'une valeur totale de \$3,309,350 en 1974, dont 119 pour la construction de maisons unifamiliales au coût de \$2,830,600. Le coût moyen a été établi à \$23,786. Quant à la partie du Canton récemment annexée à la ville de Granby, il y a eu, en 1974, émission de 54 permis d'une valeur globale de \$1,164,350, dont 26 pour la construction de bungalows au coût de \$1,044,000.

Commerces et industries

Les mêmes statistiques révèlent que la ville de Granby a émis cinq permis d'une valeur de \$10,481,000 dans le secteur institutionnel, le nouveau bloc de services de l'hôpital prenant la part du lion; que 18 permis furent accordés pour la construction et l'agrandissement d'établissements commerciaux au coût total de \$1,075,700; que huit permis de construction et dix permis d'agrandissement, dans le secteur industriel, représentent des investissements de \$4,131,800; que 472 permis d'une valeur totale de \$2,458,515 furent accordés pour des réparations, agrandissements et améliorations diverses.

A Cowansville, la construction commerciale a commandé des investissements de \$2,906,400 en 1974 comparativement à \$570,520 en 1973. Mais signalons ici que Les Galeries de Cowansville coûteront à elles seules \$2,600,000. On rapporte également une très forte augmentation au chapitre des investissements industriels, soit \$3,035,000 par rapport à \$624,700 l'année précédente.

Pour ce qui est de Bromont, le secteur industriel vient en tête de liste avec \$5,075,000, ce

qui, encore là, se compare avantageusement aux autres villes de la région.

Quant au Canton de Granby, il a émis 14 permis pour une valeur globale de \$336,700 au chapitre de la construction commerciale. Les agrandissements, améliorations et bâtiments agricoles ont commandé des investissements de \$255,350.

Brèves économiques

SAINT-ALPHONSE — IVG Canada Ltd, filiale canadienne d'une compagnie italienne, investit actuellement \$5 millions dans la construction d'une usine de 160,000 pieds carrés de plancher à St-Alphonse de Granby. Quelque 250 personnes y travailleront à la fabrication de boyaux de caoutchouc.

VALCOURT — Bombardier Ltée rapatrie actuellement à son usine de Valcourt les lignes de production des motoneiges Moto-Ski opérant auparavant à La Pocatière, de façon à faire place à la production de wagons de métro pour la CUM. Ce dernier contrat est de l'ordre de \$117 millions. Rappelons enfin que la filiale de Roxton Falls a également obtenu un contrat d'importance, soit la fabrication de sièges pour le COJO.

MARIEVILLE — La ville de Marieville a maintenant son parc industriel. Celui-ci a une superficie de 44 acres. Cette petite ville de la région appartient à la Commission industrielle montréalaise.

ACTON VALE — La ville d'Acton Vale a entrepris les démarches nécessaires à la création d'un commissariat industriel régional avec personnel permanent. Celui-ci devrait avoir des structures semblables à l'organisme qui groupe déjà les villes de Bedford, Farnham, St-Césaire et Marieville.

UNDERWOOD 581

d'Olivetti

**La calculatrice
pragmatique
par excellence**



La calculatrice imprimante électronique Underwood 581 n'est pas une machine inutilement compliquée. C'est une machine d'affaires.

Elle a été conçue pour le travail routinier et quotidien de bureau, une attention toute particulière étant apportée à sa grande capacité et à sa facilité d'utilisation. Ceux qui savent se servir d'une machine à additionner peuvent utiliser une calculatrice 581. C'est tout aussi simple.

L'Underwood 581 possède toutes les caractéristiques et fonctions que vous recherchez sans pour cela coûter cher. Elle a une capacité de 12 chiffres et deux registres, pour que vous puissiez faire ces calculs séquentiels sans réinscription, ou des accumulations automatiques de produits et de quotients. Elle dispose d'un mode spécial d'addition rapide des dollars et des cents sans qu'on ait à se préoccuper du point décimal. Elle effectue automatiquement les calculs de pourcentage ou d'escompte. Elle peut être utilisée avec point flottant à l'inscription ou point fixe au résultat à 2, 3, 4 ou 6 positions. Elle comporte un compteur d'articles, et son clavier rembourré rend son utilisation plus rapide.

Et comme c'est une machine de bureau, elle fournit des résultats imprimés facilitant les vérifications. L'impression se fait en deux couleurs, les résultats négatifs étant imprimés en rouge.

La calculatrice 581 porte un nom dont la réputation de fiabilité et de robustesse n'est plus à faire. Et si jamais elle doit être réparée, toute l'organisation Olivetti est là, à votre service.

La calculatrice imprimante électronique Underwood 581. Sa simplicité fait sa beauté.

**LE PLUS GRAND CHOIX
D'AMEUBLEMENTS
DE BUREAUX À GRANBY**



AUTHIER & FRÈRE INC.

ACCESSOIRES DE BUREAUX

261, PRINCIPALE

GRANBY

372-3368

Les allocations familiales et l'impôt...

Bien que cette année, pour la première fois en 28 ans, les allocations familiales versées par le gouvernement soient imposables, toutes les familles canadiennes ayant des enfants de moins de 18 ans seront plus avantagées qu'auparavant au point de vue de l'impôt.

L'an prochain, lorsque viendra le temps de produire les déclarations d'impôt sur le revenu pour 1974, le parent qui déclare des enfants à sa charge devra inclure comme revenu les paiements d'allocations familiales imposables qu'il a reçues.

Lorsqu'un enfant est compté comme personne à charge aux fins de l'impôt sur le revenu, par sa mère ou par son père, le ministre de la Santé et du Bien-être social délivrera des feuillets de renseignements au bénéficiaire de l'allocation familiale. (La

province de Québec délivrera un feuillet de renseignements semblable pour les versements d'allocation familiale effectués à l'égard d'un enfant ayant atteint l'âge de 16 ans). Ces feuillets indiqueront le total des prestations familiales versées au cours de l'année et qui doit être déclaré à titre de revenu. Ce feuillet — le TFA1 Supplémentaire — doit accompagner la déclaration d'impôt sur le revenu de la personne ou des personnes devant déclarer ce revenu ou une partie de ce revenu.

Si le père déclare l'enfant à sa charge, il doit inclure dans son revenu les allocations versées au nom de l'enfant, même si ces allocations ont été payées directement à son épouse.

Lorsque plus d'un contribuable a réclamé une fraction du total de l'exemption person-

nelle autorisée à l'égard d'un enfant, la Loi de l'impôt sur le revenu demande à chaque contribuable d'inclure dans le calcul de son revenu une fraction des allocations versées à l'égard de cet enfant. (Cette situation peut survenir lorsque les parents se sont séparés au cours de l'année, lorsque l'un des parents est décédé ou lorsque les parents produisent chacun une déclaration).

Il existe une formule permettant d'établir ce qui revient à chacun. Le bureau de district d'impôt fournit les directives nécessaires.

La législation relative aux allocations familiales permet aux provinces de varier le montant des allocations suivant l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants par famille ou ces deux facteurs.

Sept provinces sur dix ont choisi de verser un montant unifor-

me mensuel de \$20 par enfant; les trois autres provinces ont établi leur propre régime. Les familles admissibles de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan bénéficient du taux uniforme. L'île du Prince-Edouard et le Québec ont indexé leur programme sur le nombre d'enfants et l'Alberta se fonde sur l'âge des enfants.

Certaines personnes, qui ne sont pas résidents officiels du Canada au cours d'une année en particulier mais qui sont quand même assujetties à l'impôt sur le revenu qu'elles gagnent au Canada, ont droit aux allocations familiales. Entrent dans cette catégorie les étudiants, les enseignants, les employés de compagnies canadiennes, les

membres du corps diplomatique et des forces armées.

Les immigrants et les émigrants sont assujettis à l'impôt sur leur revenu de toute provenance au cours de leur séjour au Canada, à l'égard de l'année où ils ont immigré au Canada ou émigré du Canada. Les enfants des immigrants peuvent bénéficier des allocations familiales aussitôt que la famille arrive au Canada.

Les Indiens adhérant au traité sont assujettis à l'impôt sur les allocations familiales.

Les enfants qui sont sous la garde d'un organisme public ou d'une institution privée recevront une allocation spéciale de \$20 non imposable qui sera versée à l'organisme ou à l'institution. Les parents nourriciers bénéficieront également de cette allocation spéciale à l'égard d'enfants placés par le gouvernement.

Une autre caractéristique du nouveau Bill concernant les allocations est l'établissement, par décret, des augmentations visant à compenser les changements du coût de la vie, sous réserve toutefois de l'approbation de la Chambre.

Revenu provenant d'allocations familiales investies

A partir de 1974, lorsque l'allocation familiale est déposée dans un compte en banque au nom de l'enfant, ou en fiducie, ou est investie de toute autre façon au nom de l'enfant et qu'il est clair que l'investissement appartient à l'enfant, tout revenu tiré d'un tel investissement est considéré à titre de revenu de l'enfant.

Lorsque l'allocation est déposée dans un compte en banque personnel d'un des parents, ou dans un compte conjoint des parents, tout revenu

"profitez de notre argent"

Pourquoi remettre à plus tard ces vacances tant attendues? Soleil, plage, voile, golf, pêche... Pourquoi vous priver de tous ces agréments qui font les belles vacances? Partez DÈS MAINTENANT grâce à un Prêt-voyages de la Banque Royale. Le Prêt-voyages vous permet d'emprunter le coût total de vos vacances, frais de garde-robe et argent de poche compris.

Le Prêt-voyages de la Banque Royale est pratique, peu coûteux et comporte une assurance-vie gratuite. On l'obtient sans

la moindre difficulté: il suffit d'avoir une bonne cote de crédit et un revenu stable. Il n'est même pas nécessaire d'être un client de la Royale!

Songez aussi que nous ne vous laisserons pas prendre des engagements qui dépassent vos moyens. Alors, quand vous aurez décidé du montant dont vous avez besoin, passez voir le directeur ou le préposé aux prêts personnels de votre succursale. Il sera heureux de vous suggérer le plan qui sert le mieux vos intérêts. (Voir le tableau ci-dessous).

	12 mois		18 mois		24 mois		36 mois		48 mois		60 mois	
	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.	Int.	Mens.
1,000	74.72	89.56	110.42	61.69	146.72	47.78	221.84	33.94	299.84	27.08	380.60	23.01
1,500	112.00	134.34	165.54	92.53	220.08	71.67	332.76	50.91	449.76	40.62	571.20	34.52
2,000	149.44	179.12	220.68	123.37	293.44	95.56	443.68	67.88	599.68	54.16	761.20	46.02
3,000	224.16	268.68	331.08	185.06	440.16	143.34	665.16	101.81	899.04	81.23	1,141.80	69.03
4,000	298.88	358.24	441.50	246.75	586.88	191.12	887.00	135.75	1,198.88	108.31	1,523.00	92.05
5,000	373.60	447.80	551.74	308.43	733.60	238.90	1,108.84	169.69	1,498.72	135.39	1,903.60	115.06
10,000	747.20	895.60	1,103.48	616.86	1,467.20	477.80	2,217.68	339.38	2,997.44	270.78	3,807.20	230.12
15,000	1,120.80	1,343.40	1,655.40	925.29	2,200.80	716.70	3,326.52	509.07	4,479.16	406.17	5,710.80	345.18

COÛT DE L'EMPRUNT

VERSEMENT MENSUEL

Intérêt calculé à 12% pour cent par année



BANQUE ROYALE
une équipe à l'esprit ouvert!

B.M. LAROCQUE
DIRECTEUR

98, rue Principale, Granby
TÉL.: 372-3303

R.G. LEPAGE
DIRECTEUR

590, rue Principale, Granby
TÉL.: 378-8458



M. JOSEPH FLESCH

*Nous sommes fiers de participer
au progrès et à l'économie de
notre ville et de notre région*



VITRERIE MAURICE INC.

JOSEPH FLESCH, président

DEVANTURE DE MAGASIN — VITRES THERMOS
DESSUS DE MEUBLES — VITRES DE TOUS GENRES
RÉARGENTAGE DE MIROIRS

460, rue Cowie Granby, Qué. Tél. 378-9016

Secteurs privé et public: vers une meilleure entente?

MONTREAL, le 4 février — Dans un contexte où les considérations sociales ont de plus en plus de poids, il est nécessaire que l'Etat et l'Entreprise trouvent bientôt un terrain d'entente pour

offrir à la population des services qu'elle considère utiles.

C'est le point de vue exprimé ici ce soir par M. Pierre-A. Fréchette, directeur général de la

Banque Royale pour le Québec, lors d'une causerie devant les membres du club Kinsmen Fleur-de-Lys à Montréal.

Selon M. Fréchette, le rôle joué par les profits dans notre société a constitué la base du mécontentement populaire à l'égard des entreprises.

"Historiquement, les grandes entreprises ont concentré leurs efforts sur la maximisation des profits, l'efficacité et la productivité parce que cela répondait à un besoin", a-t-il dit.

"Aujourd'hui, les exigences de la population ont changé; elles ont un caractère plus social sans pour autant perdre de vue l'aspect économique. Il faut donc trouver un nouveau terrain d'entente qui tiendra compte des nouvelles exigences de la population."

M. Fréchette est d'avis que le rapprochement des secteurs public et privé ne réside pas dans l'intervention étatique de plus en plus marquée.

"Pour nous, les hommes d'affaires, l'amélioration des rapports entre les deux secteurs repose dans le changement de l'attitude du public qui

doit comprendre le rôle social des profits."

Il a spécifié que les rôles de l'Etat et de l'Entreprise, traditionnellement dans des sphères plus isolées, se complètent davantage.

"De plus en plus, les deux secteurs voient leur rôle s'étendre dans la sphère de l'un et de l'autre. Des deux pôles qu'ils étaient, ils sont maintenant unis par les nouvelles exigences de la population, celle qu'ils doivent maintenant servir plus adéquatement. C'est pourquoi leurs rapports doivent s'améliorer et

que le rôle de chacun doit être défini."

"Celui de l'Etat doit se comprendre dans une dimension sociale et politique où son intervention dans le secteur privé est nécessaire par le bien-être national, c'est-à-dire la protection du patrimoine."

De plus, il a dit que le "secteur privé, des plus petites aux plus grandes entreprises, constitue le moteur de l'économie qui permet de financer, par le paiement des taxes, les services offerts par l'Etat."

Par ailleurs, M. Fréchette a dit que la concurrence était le moyen par lequel l'individu trouve sa motivation personnelle.

Egalement il s'est dit confiant qu'un terrain d'entente entre les deux secteurs était possible. Il a cité, à titre d'exemple, les efforts communs de la Banque Royale et du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec dans un projet pilote qui vise à rejoindre et venir en aide à la petite et moyenne entreprise du Québec.

Les allocations...

(suite de la page 14)

en intérêts devra être inclus dans le revenu du ou des parents. Il existe cependant une exception dans le cas où les parents peuvent subséquemment démontrer que la source des fonds dont provenait l'intérêt est constituée uniquement par les versements d'allocation familiale et qu'il est évident que les parents ont l'intention d'utiliser ces fonds au bénéfice de l'enfant ou des enfants à l'avenir: l'intérêt est alors considéré à titre de revenu de l'enfant.

Les versements d'allocation familiale étant considérés comme un

revenu, il est préférable que vous demandiez à votre employeur de vous laisser remplir une formule TD1, à moins que vous ne vouliez payer, à la fin de l'année d'imposition, un plus gros montant que celui qui a été déduit par votre employeur de vos chèques de paie réguliers. De cette façon, il déduira un montant plus élevé afin de compenser pour l'augmentation de votre revenu et, quand viendra le temps de produire votre déclaration d'impôt sur le revenu, vous serez de meilleure humeur.

Nous sommes fier d'être membre de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès de notre ville.

**ASHWORTH CARD CLOTHING
CO. LTD.**

316 ST-HUBERT

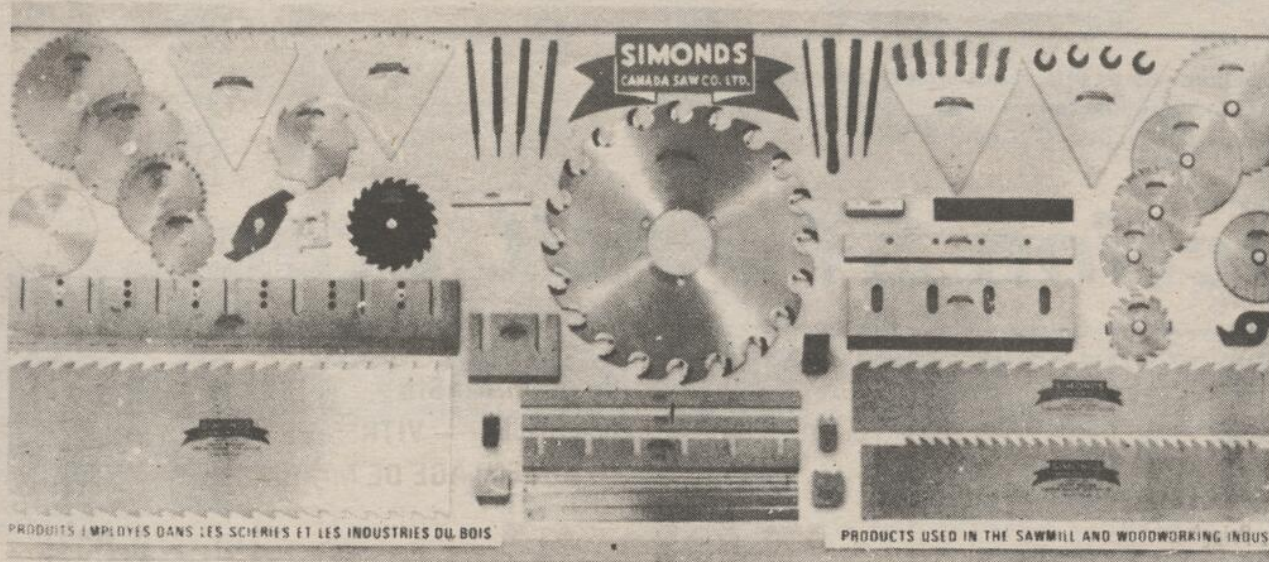
GRANBY

372-4747

SIMONDS

SIMONDS CUTTING TOOLS
Wallace Murray Canada Limited
80 Simonds Avenue
Granby, Quebec, Canada J2G 7Z2
Tel: (514) 378-3931
Telex 05-832512

WallaceMurray



**MANUFACTURIERS DE
SCIES — LIMES
MEULES D'EMERI
COUTEAUX À MACHINES**

Une rigoureuse discipline administrative marquera les prochains budgets du Québec

C'est sous le signe d'une rigoureuse discipline administrative que s'élaboreront les budgets du Québec d'ici la fin de la présente décennie.

Les contraintes financières et fiscales obligeront en effet le gouvernement à procéder à une réévaluation plus exhaustive de ses priorités, à appliquer intensivement les techniques modernes d'analyse du rendement des programmes de l'Etat, et à repenser les modes de financement des services publics.

Le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, M. Raymond Garneau, a exposé ces perspecti-

ves lors d'une conférence qu'il prononçait devant la Chambre de Commerce de Granby.

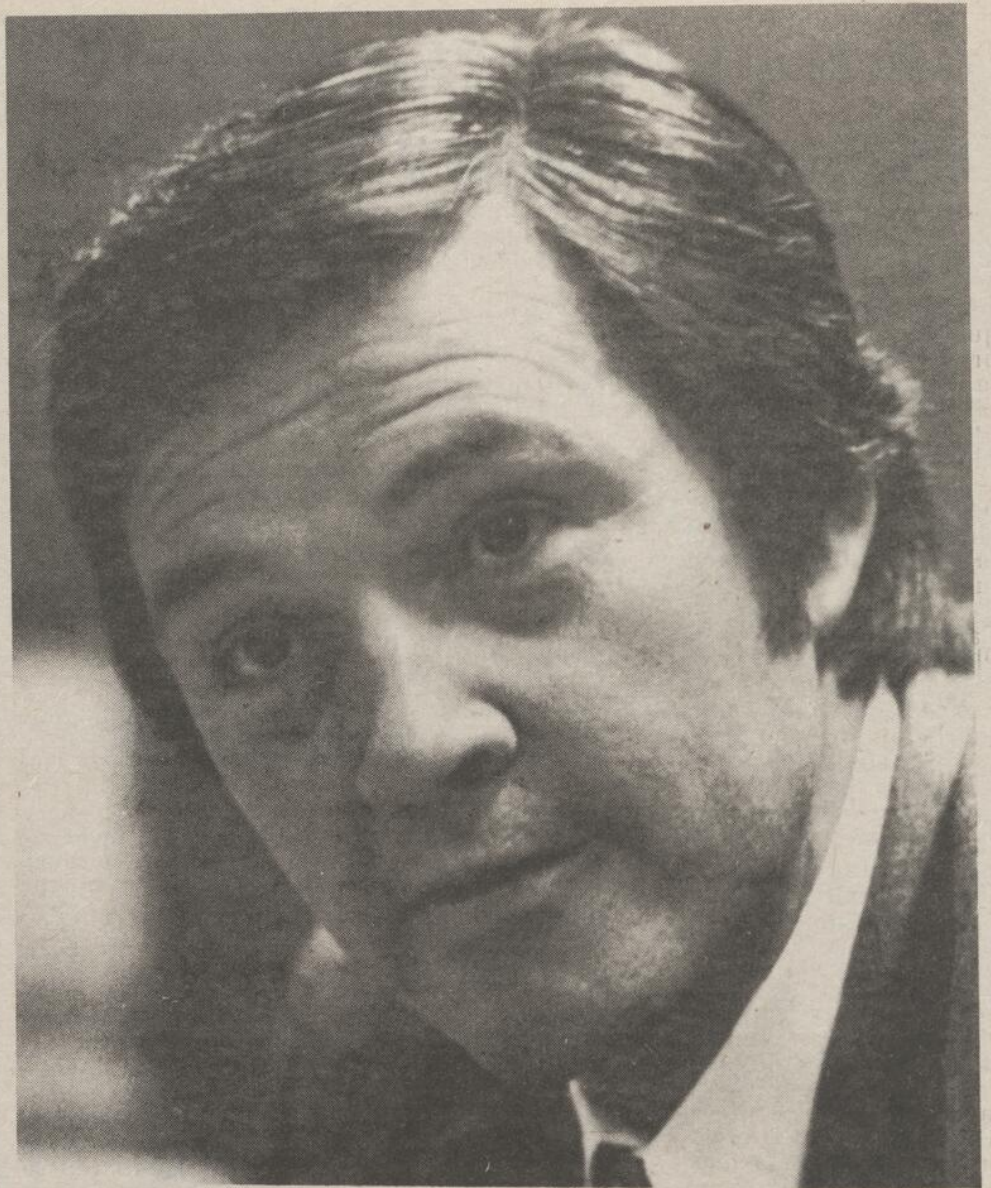
Au plan administratif, le ministre a précisé que la marge de manoeuvre du gouvernement dépendait singulièrement de l'issue des négociations des conventions collectives du secteur public, puisque près de 45% du budget québécois est alloué aux salaires. Cette proportion grimpe à 75% dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

"Je n'hésite pas à dire que dans l'évolution des dépenses publiques, les négociations collectives sont devenues plus importantes, en termes bud-

gétaires et économiques, que la plupart des autres décisions dans leur ensemble" a commenté M. Garneau.

Les investissements publics

Le conférencier a estimé que les immobilisations du gouvernement québécois devraient atteindre \$18 milliards, pendant les cinq prochaines années. Ce montant inclut près de \$10 milliards pour les sociétés publiques, compte tenu de l'aménagement de la Baie James. Cela signifie que le gouvernement devra avoir recours de façon



**Machinerie lourde
Béton - Asphalte
Agrégats - Tuyaux
et blocs en béton
Travaux de génie**



TÉLÉPHONES:

Granby:	378-9871
Montréal:	861-8579
St-Hyacinthe:	773-1028
Marieville:	466-4611
Valcourt:	532-3202

On ne peut concevoir le progrès d'une région, si ceux qui la dirigent ou la transforment, ne se donnent pas les outils efficaces pour accomplir la tâche.

Nous sommes très heureux de participer au développement industriel de toute la région des Cantons de l'Est et en particulier de la Cité de Granby.

Construction ST-PAUL Ltée

ST-PAUL D'ABBOTSFORD - QUÉBEC JOE 1A0

Une rigoureuse discipline

(suite de la page 16)

plus intensive aux marchés financiers, alors même que le développement des ressources énergétiques exercera des pressions énormes sur le volume des capitaux disponibles.

Ces raisons incitent M. Garneau à préconiser le développement des ressources financières locales, incluant la modification éventuelle de la politique d'investissement de la Caisse de Dépôt et de Placement. Cette dernière consacre la moitié de ses actifs à l'achat des titres du Québec et de l'Hydro, alors que dans les autres provinces, les gouvernements ont accès à la totalité des épargnes accumulées dans le Régime de Pensions du Canada, et ce, à des taux préférentiels. Au surplus, il faudra faire appel davantage aux marchés financiers étrangers, et le gouvernement devra continuer à utiliser une part croissante des revenus

ordinaires pour financer ses immobilisations. Incidemment, a rappelé le ministre, le Québec a consacré \$31 millions de ses revenus ordinaires en 1971-72 pour financer des immobilisations, et \$200 millions en 1973-74.

Le président du Conseil du Trésor a par ailleurs prédit que le développement des sociétés d'Etat, compte tenu de l'aménagement de la Baie James, mobiliserait plus de 60% du produit des emprunts du secteur public dans cinq ans. "C'est une orientation qui implique des conséquences considérables", a expliqué M. Garneau. "Le fait de consacrer plus de la moitié des emprunts globaux au développement des sociétés d'Etat signifie que le gouvernement s'impose un régime de contraintes sévères. Cette politique aura des effets très significatifs sur la gestion des program-

mes actuels et sur l'introduction des services publics additionnels à être financés à même les revenus ordinaires".

Contraintes institutionnalisées

M. Garneau a par ailleurs affirmé qu'il est nécessaire de repenser les modes de financement des services publics, indiquant en outre que des modifications majeures seront introduites dans ce domaine. "A moins que la population ne consente à un étalement important dans le temps pour la réalisation de certains objectifs, la satisfaction de besoins additionnels devra s'opérer à travers un système de contraintes institutionnalisées", a commenté le ministre.

Dans la conjoncture actuelle, l'homme public doit se poser un certain nombre de questions, a enchaîné M. Garneau. "Ne peut-on pas se demander,

par exemple, si l'époque du développement de programmes publics, universels et gratuits au moment de leur utilisation, n'est pas définitivement révolue? Faudrait-il avoir recours à certaines pratiques de tarification, à l'utilisation éventuelle de tickets modérateurs, ou à un impôt dirigé pour contenir l'expansion des dépenses dans certains services publics?"

"Le fardeau fiscal des contribuables risque de devenir excessif si on n'exerce pas toute la vigilance nécessaire, et il est d'autre part essentiel de favoriser le dynamisme de notre économie". Et de conclure M. Garneau: "Les gouvernements ne créent pas les ressources qu'ils consacrent au mieux-être de la société. Lorsque les citoyens réclament de nouveaux services, ils doivent s'attendre à en payer le prix, à un moment ou à un autre".

CARNAVAL FAMI-SPORT 1975



- 28 FEVRIER: — Ouverture du carnaval
- Tournoi ping-pong
- Immense feu de camp.
- 1er MARS: — Couronnement de Mille Sport suivi d'une danse.
- 2 MARS: — Messe en plein air à 11:30 hres A.M.
- Dîner fèves au lard à midi
- Balade en traîneau à 1:30 hres P.M. (gratuit) en collaboration avec QUEBEC TRAILS
- Souper canadien
- 3 MARS: — Ouverture "Bonspiel CHEF 1450"
- 4 MARS: — Tournoi Bonspiel de dard
- 5 MARS: — Bonspiel
- 6 MARS: — Bonspiel
- 7 MARS: — Bonspiel
- 8 MARS: — Remise trophées gagnants bonspiel
- Soirée "Western"
- Tirage valeur \$1,500.00 en prix
- 9 MARS: — Journée plein air CHEF VOIX DE L'EST (hot dog cuit sur charbon de bois)
- Balade en traîneau
- 9 MARS: — Démonstration club d'archer à 3:00 hres P.M.
- Compétition de ski de fond
- Souper canadien
- Clôture du carnaval

J'Y SERAI Y SERAS-TU?

NOUVEAU:

Ci-contre, vue du projet du Club de Golf Granby-St-Paul quand les travaux seront terminés à l'été 1975

ROUGE			BLEU		
No	PAR	VERGES	No	PAR	VERGES
1	4	420	1	4	390
2	4	340	2	3	170
3	4	360	3	5	540
4	3	210	4	3	180
5	4	390	5	4	360
6	5	480	6	4	350
7	4	300	7	5	530
8	4	330	8	4	330
9	3	220	9	4	410
Out	35	3050	Out	36	3260
10	3	170	10	4	330
11	5	540	11	3	210
12	4	400	12	5	480
13	3	190	13	3	130
14	5	550	14	4	320
15	5	510	15	4	310
16	3	160	16	3	180
17	5	530	17	4	350
18	4	350	18	5	500
In	37	3400	In	35	2810
Out	35	3050	Out	36	3260
Total	72	6450	Total	71	6070



Roger Ricard
gérant

Club de Golf Granby-St-Paul

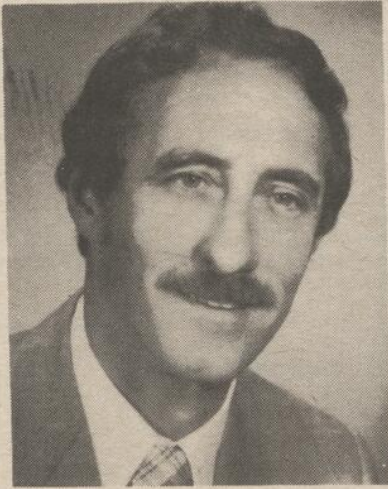
R.R. no 1, GRANBY, QUÉ.



Gilles Rousseau
Professionnel club de
Golf Granby-St-Paul

La Commission Industrielle Montérégienne: un service essentiel pour les industriels

*Hommages et succès aux industriels
et hommes d'affaires de la région.*



JACQUES TREMBLAY
DÉPUTÉ
IBERVILLE

BUREAU FARNHAM
LUNDI 2 HEURES À 6 HEURES
IBERVILLE
LUNDI 7 HEURES À 9 HEURES

SAINT-CESAIRE — Des municipalités rurales et semi-rurales décidaient, en juillet 1973, d'unir leurs efforts pour accélérer leur développement économique et industriel. Une entente donnait ainsi naissance à la Commission Industrielle Montérégienne, qui est devenue, en moins de deux ans, un service essentiel pour les industriels.

Organisme intermunicipal, la C.I.M. dessert les municipalités de l'Ange-Gardien, de Bedford, de Farnham, de Marieville, de Rougemont, de Saint-Ange-Gardien, de Saint-Césaire, de Saint-Michel de Rougemont et de Sainte-Angèle-de-Monnoir. La C.I.M. offre ses services aux

industriels déjà établis dans la région montérégienne et aux investisseurs intéressés à s'implanter dans ce secteur.

La première tâche du commissaire industriel, monsieur Roger Leclerc, a été de donner des structures solides à son organisme. Ce but a été pratiquement atteint, au cours de l'année 1973-1974. La C.I.M. avait établi des contacts avec de nombreux organismes s'occupant de développement économique, en plus de se faire connaître par plusieurs industriels.

Les administrateurs et le personnel de la C.I.M. n'avaient pas épargné les efforts, pendant ces douze premiers mois. Pour ce premier exercice financier, ils enregistraient ainsi la création de près de 300 nouveaux emplois et des investissements de l'ordre de \$4.000.000. Enfin, plusieurs dossiers, ouverts en 1973-1974, laissaient entrevoir d'autres implantations pour la fin de 1974.

La fin de 1974 établissait vraiment la C.I.M., consolidant ses liens avec les organismes s'occupant de développement industriel et rendant de plus en plus de services aux industriels. Ceux-ci utilisaient davantage le personnel de la C.I.M., avec une plus grande confiance. Cette période a égale-

ment été marquée par l'engagement d'un commissaire industriel adjoint.

Par ailleurs, la fin de 1974 amenait deux nouvelles entreprises industrielles dans la région montérégienne. On enregistrait également la réalisation de trois projets d'expansion et d'un projet de relocalisation d'entreprises. La région montérégienne a donc connu des investissements de plus de \$3.000.000 et la création de quelque 125 nouveaux emplois, à la fin de 1974. En plus, une trentaine de dossiers étaient ouverts à la fin de la même année, laissant espérer des investissements de \$75.000.000 et la création de plusieurs centaines d'emplois, en 1975.

Il est certain que la C.I.M. poursuivra ses démarches auprès d'investisseurs susceptibles de s'implanter dans la région. La C.I.M. axera cependant ses activités, en 1975, sur l'industrie existante. Les entreprises en place constituent la base de l'économie et tout doit être mis en oeuvre pour leur conserver leur dynamisme.

La C.I.M. entend donc développer les services aux entreprises existantes. Elle désire que ces industriels profitent au maximum de quelque 300 programmes d'aide à l'industrie, mis sur pied par les gouverne-

ments fédéral et provincial. Elle veut aussi que les entreprises en place tirent le maximum des services techniques mis à leur disposition par différents organismes privés et publics.

Plusieurs industriels connaissent maintenant l'aide précieuse que la Commission Industrielle Montérégienne peut leur fournir. La direction de la C.I.M. fera l'impossible pour que ce groupe prenne encore plus d'ampleur, afin que l'industrie de la région montérégienne se développe toujours plus.

L'action de la C.I.M. auprès des entreprises existantes, complétée par une prospection auprès des industriels susceptibles de s'établir dans la région montérégienne, permet d'espérer des investissements importants pour cette partie du Québec, au cours de 1975. Elle laisse également entrevoir la création de centaines de nouveaux emplois et un nouvel essor économique pour la Montérégienne.

C'est en ce sens, selon monsieur Roger Leclerc, commissaire industriel, que la Commission Industrielle Montérégienne est devenue un service essentiel pour les industriels. Il invite donc ces derniers à faire appel aux services de la C.I.M., aussi souvent qu'ils le jugeront nécessaire.

D. D. Bean & Fils
(Canada) Ltée.



FABRICANTS D'ALLUMETTES EN LIVRETS

SAINT-CÉSAIRE, Qué. TÉLÉPHONE 469-3135 C.P. 180

MORRIS
MACHINE SHOP ENR.

R. Deslauriers, prop.

DESSINATEUR - MACHINISTE

72 Avenue Denison

Tél.: 372-7572 Granby, Qué.

Notre compagnie est heureuse de participer à l'embellissement de notre région, en produisant des enseignes exclusives et de bon goût pour chaque commerce.



Novelec
symbole
de qualité



ENSEIGNES

ST-ONGE

LTÉE

Location



& PLASTIQUE

d'enseignes

190 est, Denison

Tél.: 372-4303

Nous sommes heureux de
coopérer pour le développement
économique régional



T. FEELEY & SONS
GENERAL MACHINE SHOP WORK

185 LAVAL, GRANBY

378-6353

Une bonne année en '74, chez Celanese Canada Limitée

MONTREAL — Celanese Canada Limitée a annoncé des bénéfices nets de \$12,831,000, soit \$0.90 par action ordinaire pour 1974. Ce chiffre est sans précédent dans l'histoire de la compagnie qui avait réalisé \$8,224,000, soit \$0.56 par action avant postes extraordinaires en 1973. En 1973, un profit extraordinaire de \$1,170,000 ou \$0.09 par action avait été réalisé sur la vente de placements pétroliers et gaziers, portant les bénéfices à \$9,394,000, soit \$0.65 par action. Pour 1974, les ventes nettes ont atteint le chiffre record de \$250,403,000 soit 13.4 p. cent de plus que les \$220,741,000 de l'exercice précédent.

M. W.R. Clerihue, président et chef de la direction, a déclaré que malgré l'effet bénéfique d'un contexte commercial favorable, surtout pour les produits chimiques, ces résultats étaient également attribuables à la vigueur et la diversité de l'exploitation permise par la restructuration effectuée depuis deux ans, au sein de la Compagnie. A ce sujet, il a indiqué que certains secteurs marginaux avaient été abandonnés et qu'un meilleur contrôle des mouvements de capitaux avait permis de porter les liquidités de la Compagnie à \$39,000,000, à la clôture de l'exercice et les revenus financiers à \$3,900,000 contre \$900,000 en 1973.

M. Clerihue a également rappelé qu'en 1974, les stocks avaient

été comptabilisés selon la méthode de l'épuisement à rebours (LIFO). Cette méthode permet de mieux faire correspondre le prix de revient et le prix de vente, et en période d'inflation rapide, réduit considérablement les bénéfices sur stocks. Si elle n'avait pas été adoptée, le bénéfice net de 1974 aurait été supérieur de \$1,300,000, soit \$0.10 par action. Par ailleurs, le taux moyen d'amortissement a été relevé à nouveau en 1974, il passe à 7.8 p. cent, ce qui a augmenté la dépense d'amortissement de \$2,100,000. M. Clerihue a indiqué que l'adoption de ces mesures comptables conservatrices permettrait d'obtenir des résultats d'exploitation plus réalistes et devait servir, à long terme, les intérêts des actionnaires de la Compagnie. Le fonds de roulement qui a atteint \$70 millions comportait \$39 millions d'encaisse à la fin de l'exercice. L'amélioration substantielle de la situation financière de la Compagnie s'est traduite par le versement, le 10 juillet 1974, du premier dividende aux actionnaires ordinaires depuis quatre ans (\$0.10 par action). Des dividendes identiques ont été versés le 30 septembre 1974 et le 6 janvier 1975. Ces versements ont atteint au total \$4 millions.

M. Clerihue a expliqué que, vu l'accélération de l'inflation au Canada, la Compagnie avait reconnu d'elle-même la nécessité

d'augmenter les salaires négociés en 1972 et 1973. En conséquence, en janvier 1974, puis à nouveau en mai, elle a accordé de sa propre initiative des redressements de salaires au personnel syndiqué bien qu'aucune négociation n'ait alors été en cours; elle a accordé vers le milieu de l'année des hausses similaires aux employés non syndiqués.

M. Clerihue a noté que le fléchissement des marchés mondiaux des fibres et textiles, qui s'était annoncé au milieu de l'année, avait déjà provoqué une réduction de plus de 15 p. cent des emplois dans l'industrie textile canadienne. Depuis la mi-septembre, la compagnie a procédé elle-même à la suppression de

quelque 900 emplois, soit 15 p. cent également.

Ce fléchissement du marché et cette réduction sensible de la production ont provoqué une baisse importante du bénéfice d'exploitation des divisions des Fibres, des Tissus et des Tapis, pour le quatrième trimestre, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Commentant les perspectives pour 1975, M. Clerihue a indiqué que le secteur des fibres connaissait un très vif déclin et que les autres secteurs d'activités de la Compagnie étaient également affectés par l'affaiblissement rapide de l'économie canadienne. Il faut s'attendre à son avis, à ce

que cette situation amène une réduction notable des bénéfices en 1975, en particulier pour les trois premiers trimestres. D'ailleurs, a-t-il signalé, le secteur des Fibres a affiché une perte de plus de \$1 million avant impôts pour le quatrième trimestre, soit une chute de près de \$6 millions par rapport au dernier trimestre de 1973. Cet état de chose est la conséquence de l'apparition d'un surplus mondial de fibres qui se déverse en partie sur le marché canadien et dont l'effet néfaste se fait sentir au niveau des prix et du volume; cette situation ne s'était plus vue depuis 1972.

A son avis, il ne faut s'attendre à aucune amélioration dans ce domaine à moins que

le gouvernement canadien ne prenne des mesures positives pour venir en aide à ce secteur et à ses clients, en imposant des restrictions qui résulteraient de l'afflux des importations à vil prix. M. Clerihue a souligné que pour mieux surmonter les mois difficiles qui s'annoncent, la Compagnie pourra compter sur les assises renforcées qu'elle s'est données depuis 1972, en mettant en oeuvre trois importants programmes, à savoir: — l'abandon de secteurs d'activités marginaux, — l'amélioration qualitative des bénéfices en accroissant les dotations aux amortissements et en adoptant la comptabilisation des stocks selon l'épuisement à rebours, et — la restructuration de l'organisation.



KLOCKNER-MOELLER
LTÉE

**FABRICANT DES CONTRÔLES
ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS**
Siège social et usine, Granby, Québec

Succursales à

**VANCOUVER, WINNIPEG, HAMILTON,
TORONTO Ouest, TORONTO Est
MONTRÉAL Ouest,
MONTRÉAL Est et QUÉBEC**

Des distributeurs dans la plupart
des autres villes s'occupent
des dispositifs
de contrôle individuel.

*Nous sommes heureux de contribuer
au progrès de la région.*

Turnbull & Fils, Ltée

**SYSTÈMES DE CHAUFFAGE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

Tél. 297-2555

SOUTH-STUKELY

EASTMAN

*Nous avons à coeur le développement
économique de notre région*



USINE DE GRANBY



KEUFFEL & ESSER
OF CANADA LIMITED

PAPIERS — PELLICULES — TISSUS
POUR
COPIES — DESSINS — TRACES — PLANS
APPAREILS D'ARPENTAGE

415 Robinson Sud, GRANBY

378-2466

LA VOIX DE L'EST — MARDI 11 FÉVRIER 1975 — PAGE A19

*Il nous est agréable de coopérer
au développement commercial et industriel
de Granby et de la région.*



CELANESE CANADA FABRICS LIMITED

**540, RUE EDOUARD
GRANBY, QUÉ.**

L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE En 1974/1975

La situation économique au Québec n'est pas indépendante de la conjoncture internationale. Dans cette optique, il est bon de rappeler que les économies de la plupart des pays industrialisés traversent actuellement une période particulièrement difficile. La plupart fonctionnent au ralenti, avec des taux de croissance faibles, nuls, ou même négatifs; par ailleurs, l'inflation atteint presque partout des proportions alarmantes.

Le Canada et le Québec connaissent eux aussi un ralentissement certain de leur croissance économique, même si la situation est sensiblement meilleure qu'à l'étranger.

Le produit national brut
L'évolution du **produit na-**

tionnal brut (PNB) reflète assez bien celle de l'économie dans son ensemble. En effet, le PNB mesure la valeur de la production annuelle de biens et de services dans une économie.

En 1974, on évalue à \$33 680 millions le PNB québécois; le chiffre équivalent pour l'an dernier était \$28 797 millions. Peut-on en conclure que la production québécoise de marchandises et de services a augmenté de 17% en un an?

En fait, la plus grande partie de cette augmentation ne fait que refléter la hausse des prix qui s'est manifestée au cours de 1974. L'augmentation réelle de la production est estimée à 3,8% contre 7% l'an dernier. Ce résultat est excellent si l'on considère que bien des pays industrialisés connaissent cette année une croissance pratiquement nulle.

En général, la croissance économique du Québec en 1974 est comparable à celle de l'ensemble du Canada, dont le PNB augmente de 17,2% en termes monétaires et de 4,3% en termes réels.

Le revenu personnel

Le **revenu personnel** représente pour sa part l'ensemble des revenus touchés par les résidents québécois, revenus qui peuvent être consacrés soit à la consommation de biens et de services, soit à l'épargne.

En 1974, le Revenu personnel s'établit au Québec à \$26 991 millions, ce qui représente un revenu par habitant de \$4 400. Le chiffre équivalent pour l'ensemble du Canada est de \$4 898.

Les ventes au détail

Les **ventes au détail** des établissements commerciaux

québécois atteignent cette année \$10 955 millions, plus de 45% de ces ventes se situant dans le groupe des épiceries et épiceries-boucheries et dans celui des marchands d'automobiles.

Les augmentations les plus rapides par rapport à l'an dernier se retrouvent chez les marchands de combustible (55%), dans les quincailleries (20%) et dans les magasins à rayon (19%); les bijouteries, les magasins généraux, les postes d'essence et les épiceries et épiceries-boucheries voient leurs ventes s'accroître d'environ 15%.

Il faut souligner ici que ces augmentations incluent les hausses de prix, qu'il faudrait idéalement exclure pour avoir une idée plus juste de l'évolution du volume des ventes.

Suite page 21 →

*Il nous est agréable de coopérer
au développement commercial et industriel
de Granby et de la région.*

STEDFAST RUBBER CO. (CANADA) LIMITED



**P.O. BOX 577
GRANBY TÉL: 378-8441 QUÉBEC**

*Nous sommes fier d'être membre de la
communauté industrielle de Granby et de
participer au progrès de notre ville.*

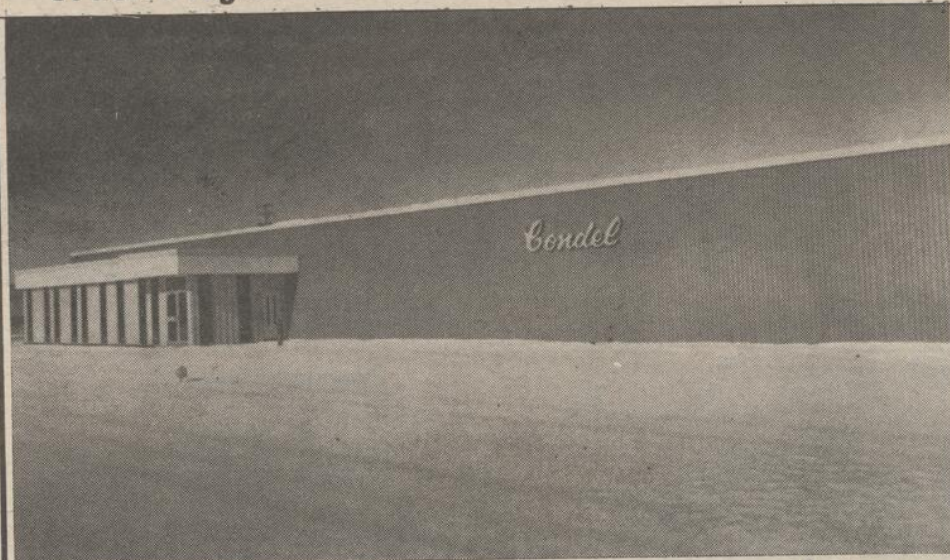
ASHWORTH CARD CLOTHING CO. LTD.

316 ST-HUBERT

GRANBY

372-4747

*Nous sommes heureux de participer
au développement de notre ville
et notre région*



CONDUITS CONDEL LIMITÉE BROMONT, QUÉBEC

22, boul. de l'Aéroport

534-2032

*Nous sommes heureux de participer
au développement de notre ville
et notre région*



CRESSWELL - POMEROY Ltd.

Rue Léon-Harmel

Granby

tél. 378-4611

Les investissements et la construction

Les **investissements** constituent un des éléments les plus importants de l'activité économique. Ils ont la double propriété de créer des emplois et de permettre un accroissement du potentiel de production.

Par investissements, on entend principalement les achats d'équipement neuf (machinerie et outillage par exemple), la valeur des nouvelles constructions industrielles et commerciales et la valeur des logements construits pendant l'année.

Les investissements privés et publics atteignent \$8 643 millions au Québec, en 1974, soit 18,9% de plus que l'an dernier. Certains secteurs ont fait preuve d'un plus grand dynamisme que d'autres au point de vue des investissements, notamment celui du commerce, de la finance et des services commerciaux (40,9% de croissance), celui de la fabrication (31,8%), celui de l'habitation (16,8%) et celui des institutions et ministères gouvernementaux (13,1%).

Si on exclut du total des investissements les dépenses ne servant qu'à réparer l'équipement et l'outillage devenus inutilisables, on obtient les **immobilisations** dont la hausse globale au Québec est de l'ordre de 21,6% en 1974; elle se répartit assez

également entre la construction d'une part et la machinerie et l'équipement d'autre part.

Le secteur manufacturier

Un des éléments les plus positifs du bilan de l'économie québécoise en 1974 est la très forte croissance des **immobilisations dans le secteur manufacturier**. Après des hausses successives de 26,5% et de 27,5% au cours des deux dernières années, le Québec connaît un nouvel accroissement de 43,4%.

Les plus fortes augmentations se remarquent dans l'industrie chimique, l'industrie métallique primaire, les industries manufacturières diverses, l'industrie des dérivés du pétrole et du charbon et l'industrie des aliments et boissons.

La **valeur des expéditions manufacturières**, c'est-à-dire la valeur des ventes du secteur de la fabrication, augmente cette année de 30,2%. Sur la base des neuf premiers mois de l'année, on prévoit des expéditions particulièrement fortes dans les industries des dérivés du pétrole et du charbon (augmentation de 72,7%), du papier et des produits connexes (48,5%), des appareils et du matériel électriques (41,9%) et de la machinerie (39,3%).

La population et l'emploi

La **population totale** du Québec était estimée à 6 134 000 au

1^{er} juin dernier, soit un accroissement de 0,9% en 12 mois. Il y a là amélioration certaine depuis 1971, alors que le taux de croissance de la population n'était que de 0,25%.

De plus, et ce pour la première fois depuis 1968, le solde migratoire du Québec est positif, l'immigration étant plus forte que l'émigration: il s'agit là d'un signe fort encourageant.

La **population active**, c'est-à-dire la population civile de 14 ans et plus qui est sur le marché du travail (qu'elle soit employée ou en chômage) est estimée à 2 614 000, soit un accroissement de 2,8% par rapport à 1973. Le pourcentage équivalent pour l'an dernier

(Suite à la page 24)

*Il nous est agréable de coopérer
au développement industriel
de la région*

CLAIROL CANADA

Division de

BRISTOL MYERS CANADA Ltd

Les plus importants produits
de beauté sont fabriqués à

KNOWLTON, QUÉBEC

TEINTURES - CONDITIONNEURS
ACCESSOIRES DE SALONS DE BEAUTÉ

140 ANNÉES DE SERVICE

ASSUREZ -VOUS AVEC

La Compagnie d'Assurance Missisquoi & Rouville

SIÈGE SOCIAL: FRELIGHSBURG, QUÉ.

LA PLUS ANCIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRÔLÉE PAR DES CANADIENS

TÉL.: 298-5251

INCENDIE

AUTOMOBILE

RISQUES DIVERS

Brèves économiques

(Suite de la page 12)

COWANSVILLE — La compagnie J.-J. Barker, de Cowansville, vient de compléter des travaux d'agrandissement et d'installation de nouvelles machineries qui ont commandé un investissement de quelque \$250,000. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'entreprise prend de l'expansion. Cette compagnie produit de la peinture qu'elle écoule sur le marché canadien.

GRANBY — Les récents et importants investissements de la Société zoologique de Granby permettent de placer le zoo dans la catégorie des "reproducteurs", ce qui facilitera le maintien d'une plus grande collection. De ce fait, on ne sera plus à la merci des commerçants internationaux d'animaux et des embargos que les pays africains ne se gênent plus pour décréter.

ROUEMONT — Les contribuables de la municipalité de la paroisse de Rougemont auront à assumer une augmentation de taxe de \$0.25 le \$100 en 1975, le taux passant de \$0.35 qu'il est actuellement à \$0.60. Quant à la taxe de vidanges, elle passe de \$15 à \$20. Le conseil prévoit que les dépenses atteindront \$64,299, soit pratiquement le double comparativement à l'an dernier.

GRANBY — Le commissariat industriel coûtera quelque \$120,000 aux Granbyens en 1975, montant qui comprend une somme de \$44,500 destinée à l'Office du tourisme. On sait que le gouvernement provincial verse \$30,000 à la ville pour le maintien de ce service. Signalons tout de suite que le fonds industriel de Granby a déclaré un excédent des revenus sur les dépenses de \$344,019 en 1974.

COWANSVILLE — La compagnie Printed Paper Products, de Cowansville, a récemment complété des travaux d'agrandissement qui lui donne suffisamment d'espace pour plusieurs années à venir. 25 personnes y travaillent à l'impression de formules industrielles, pamphlets, dépliants publicitaires et autres. Elle recrute sa clientèle dans toutes les villes de la région.

GRANBY — Grâce à une subvention du gouvernement fédéral consentie dans le cadre des Projets d'initiative locale, le Centre de bénévolat de Granby maintient quatre services qui ont bien failli disparaître, soit le Centre de référence, Tel-aide, les aides familiales et le transport des personnes sans ressources pour de longues distances.

GRANBY — La ville de Granby a réalisé un surplus bien imprévisible de revenus sur les dépenses de quelque \$900,000 en 1974. Ces résultats sont attribuables au fait que les sources locales de revenus sont rapporté plus que prévu, que le surplus de 1973 a été supérieur aux prévisions et que le gouvernement a versé plus que la somme totale prévue en subventions.

WATERLOO — La Caisse populaire de Waterloo a complété le dernier exercice financier avec un actif total de quelque \$7 millions. Elle compte maintenant 4,951 membres, soit environ 400 de plus que l'an dernier, ou encore, 2,000 de plus qu'il y a cinq ans. L'actif a augmenté de \$1,700,000. Ses différentes opérations font qu'elle a réalisé un chiffre d'affaires de \$60 millions.

GRANBY — Le service de la dette représentera 31.1% des dépenses de la ville de Granby en 1975, soit \$2,735,963. L'administration générale coûtera \$1,104,614; la sécurité publique nécessitera \$976,621;

la voirie, l'éclairage, l'enlèvement de la neige et le stationnement prendront \$1,201,087; l'hygiène du milieu coûtera \$832,895; l'urbanisme commandera des dépenses de \$261,277 alors que les loisirs culturels et sportifs bénéficieront de \$751,641.

VILLE DE LAC BROME — La ville de Lac Brome termine l'exercice financier 1974 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de \$77,581, les dépenses s'étant chiffrées à \$787,581 par rapport à des revenus de \$710,000. Cette situation est attribuable à l'inflation, des travaux urgents imprévus, etc. On s'attend à ce que le budget de 1975 soit de l'ordre de \$850,000.

GRANBY — Granby, à l'instar d'autres villes du Québec, vient de demander au ministère provincial de la Justice de financer la section des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale. On sait que la ville consacrera un peu plus de \$975,000 à la sécurité publique en 1975 et que le responsable de ce service n'est nul autre que le maire Trépanier.

PAPETERIE



STATIONERS

TEL. 263-3212

151 PRINCIPALE - MAIN ST.

COWANSVILLE, QUE.

DIVISION OF

DIVISION DE

Printed Paper Products Limited

Commercial, industrial and creative printers.
Impressions commerciales, industrielles et publicitaires

137 JOHN

TEL. 263-0833

COWANSVILLE, QUE.

Nous sommes heureux de participer au développement de notre ville et notre région.



DEPUIS 1898

Compagnie J. J. Barker Limitée

COWANSVILLE, QUEBEC.

PANNEAUX MURAUX—ENSEIGNES—PEINTURE

**Notre région est en
plein essor et nous en
sommes heureux**



Glendon Brown

Meilleurs vœux de
succès
aux hommes d'affaires
et industriels
de la région

GLENDON BROWN

Député de Brome
à l'Assemblée nationale
du Québec

**SUCCÈS
AUX INDUSTRIELS
ET HOMMES
D'AFFAIRES
DE LA RÉGION**



HEWARD GRAFFTEY

DÉPUTÉ
DE BROME-MISSISQUOI
AUX COMMUNES

HEWARD GRAFFTEY

*Nous sommes heureux de participer
au développement de notre ville
et notre région.*



COLLOIDS

OF CANADA LTD.

GRANBY, QUE.

Manufacturing Chemists

180, ST-HUBERT

Tel: 378-3951

IBM Canada Limitée présente la composeuse de bureau automatisée

MONTREAL, janvier 1975... IBM Canada Limitée annonce la mise en marché de la Composeuse électronique IBM "Selectric". C'est l'usine de Bromont au Québec qui est chargée de sa fabrication, tant pour le marché domestique que pour l'exportation vers l'Amérique du Sud, les Antilles, le Mexique et l'Extrême-Orient.

Cette composeuse de bureau possède une mémoire électronique intégrée, capable de retenir et de reproduire automatiquement environ 8,000 caractères.

Voici ses nouvelles caractéristiques:

- Justification automatique au moyen d'une seule frappe. La copie justifiée se transcrit sans l'intervention d'un opérateur.

- Reproduction automatique d'un texte en colonnes, ce qui élimi-

ne des mouvements pour faire reculer le papier ou encore des opérations de collage.

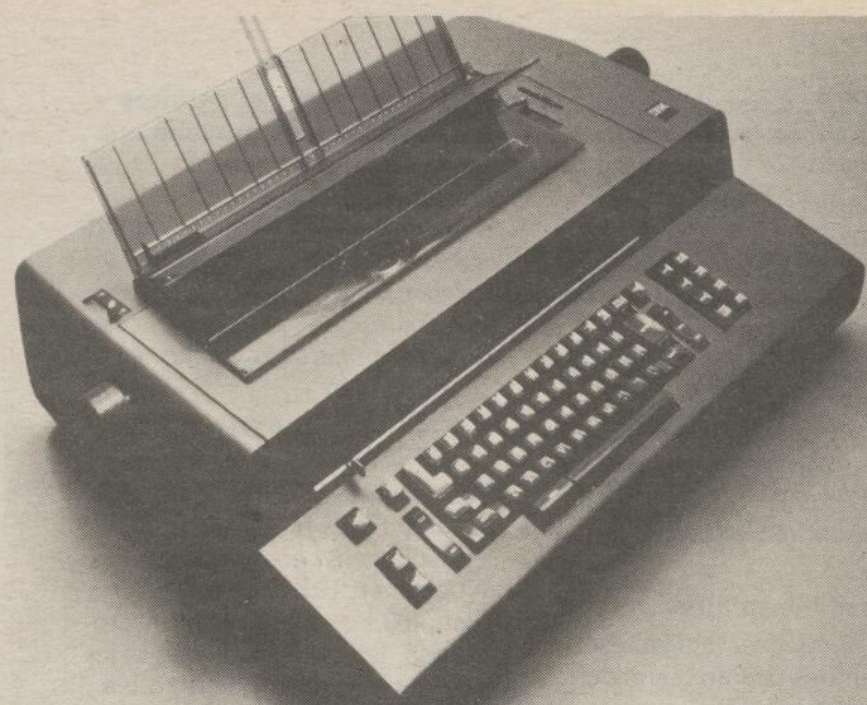
Il est facile de changer la mise en page de tout ce qui entre dans la composeuse à impression directe. Par exemple, une page de largeur standard peut être reproduite sur deux colonnes ou davantage, sous forme justifiée, avec marge droite normale, marge gauche alignée ou selon chacune des exigences de la mise en page. Une de ses applications importantes, c'est la préparation des formules.

Avec la nouvelle composeuse, le travail de composition devient plus simple et plus facile. En cas d'erreur, il suffit de reculer et de retaper sur les caractères et la mémoire électronique se charge de la correction. Il est donc possible de travailler à une très grande vitesse.

Il existe d'autres composeuses à frappe directe, utilisables dans les bureaux, mais on doit taper le texte deux fois pour en arriver à la copie justifiée. Sur notre nouveau produit, la justification est automatique. Le temps de frappe diminue jusqu'à 50 pour cent.

Quand toute l'information est correctement mise en mémoire, quelques instructions simples déclenchent la sortie du texte à la vitesse maximale de 150 mots/minute.

Il existe 125 sphères et 11 types de caractères pour la nouvelle composeuse. Les caractères ont de 6 à 12 points. Il est également possible de se procurer des majuscules 3 points. Toutes ces sphères sont interchangeables avec celles des autres modèles IBM de composition par frappe directe.



Elles permettent de travailler en 13 langues différentes.

Parmi les autres dispositifs de la Composeuse électronique IBM "Selectric", citons l'arrêt automatique à la fin du ruban, les alinéas et le centrage automatique à la fin du ruban, les alinéas et le centrage automatique et un couvercle insonore. De plus, un réceptacle de conception nouvelle pour ranger les sphères et des touches spéciales

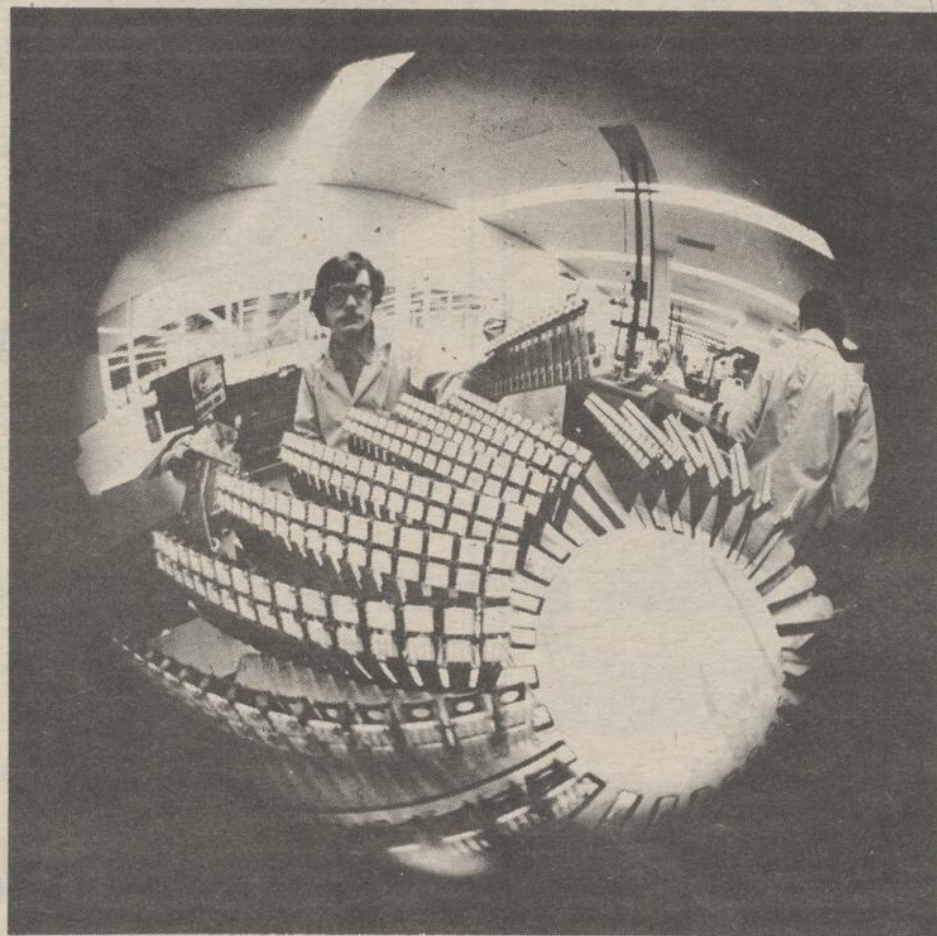
pour le réglage sont offerts en option.

P.S. Morine, vice-président de la division Matériel de bureau et Fabrication s'est exprimé en ces termes: "Nous sommes fiers de présenter une nouvelle composeuse dont la souplesse et la qualité correspondent aux besoins du commerce et des bureaux dans le domaine de l'impression par procédé photographique. A cause de sa facilité

d'opération et de ses nombreuses possibilités, la Composeuse électronique IBM "Selectric" est une addition importante à la gamme du matériel de composition IBM déjà sur le marché.

On prévoit que la nouvelle composeuse sera livrée dans un délai de 4 mois. Le prix d'achat de base est \$9,675. Audépart, la location mensuelle s'établit à \$310, et les mensualités du plan à terme prolongé, à \$275.

IBM s'honore de faire partie de Bromont, ville remarquable par son dynamisme



IBM
IBM Canada Ltée

(suite de la page 21)

était de 4,8%, ce qui faisait de 1973 une année record à ce chapitre.

Le niveau de l'**emploi** devrait atteindre 2 427 000 en 1974, pour une création nette de 74 000 emplois, soit une augmentation de 3,1%.

Le **taux de chômage** enregistre une baisse encore cette année, passant de 7,4% à 7,2%. Ce chiffre demeure sensiblement plus élevé que le chiffre correspondant pour le Canada, soit 5,4%.

Les prix et les salaires

Une des ombres au tableau est l'évolution des prix au cours de l'année écoulée.

Le niveau exceptionnellement élevé du taux d'inflation constitue un grave problème auquel tous les pays font actuellement face et auquel nous n'avons pu échapper qu'en partie.

L'**indice des prix à la consommation** augmente de 11,1% à Montréal et de 10,8% dans l'ensemble du pays. La situation est sans doute moins grave que dans la plupart des autres pays industrialisés, mais elle reste inquiétante, surtout au chapitre du prix des aliments.

Les **traitements et salaires hebdomadaires moyens** ont augmenté cette année de 10,7%. Les conventions collectives signées en 1974 comprennent de substantielles augmentations de salaires visant à compenser la hausse du coût de la vie, et cette tendance devrait se confirmer l'an prochain.

Conclusion et perspectives pour 1975

Les vagues récessionnistes et inflationnistes n'ont atteint que partiellement l'économie du Québec en 1974. La production, l'emploi, les revenus, la consommation, les investissements et les exportations se sont comportés de façon satisfaisante; la seule ombre au tableau est constituée par la hausse des prix, particulièrement dans le domaine de l'alimentation.

Un ralentissement marqué de l'économie mondiale est prévisible pour 1975. La situation pourrait être moins grave au Québec que dans le reste du pays, puisque les industries de biens non durables, caractéristiques de la structure économique du Québec, sont généralement moins affectées lors d'une période de contraction.

Les investissements devraient s'accroître à un rythme élevé en 1975, notamment grâce aux Jeux Olympiques de 1976. Par contre, nos exportations pourraient se ressentir de la situation précaire de nos principaux partenaires commerciaux.

De façon générale, on peut dire que nous entrons dans une période de ralentissement au cours de laquelle le chômage devrait augmenter et l'emploi

s'accroître faiblement. Mais il existe actuellement un trop grand nombre d'éléments d'incertitude pour que nous puissions faire des prévisions précises sur la croissance économique au Québec en 1975.

Note :
Toutes les personnes intéressées peuvent obtenir un document technique plus élaboré sur la situation économique du Québec, en s'adressant à la Direction des Communications, Ministère de l'Industrie et du Commerce,
710 Place d'Youville, Québec.



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS DE CONSTRUCTION**

Livraison gratuite

Rodons inc
ADAMSVILLE - COWANVILLE
263-0868



aubin & st-pierre inc.

ÉQUIPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL



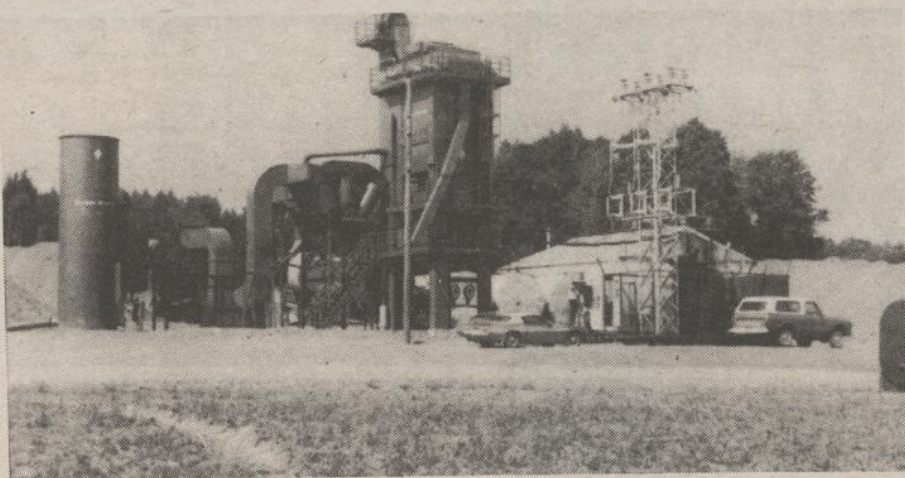
**TRACTEURS À JARDIN
TONDEUSES À GAZON
SOUFFLEUSES À NEIGE**

CHEMIN ROXTON GRANBY 372-5869

À VOTRE SERVICE AU MOMENT VOULU



**MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS
DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC**



Notre nouvelle usine d'asphalte des plus modernes construite selon les normes et les exigences du ministre de l'environnement et l'assainissement de l'air située dans le 5e rang de Iron Hill, P.Q.

COMET CONSTRUCTION INC.

5e Rang IRON HILL, P.Q.

TÉL.: 263-3255

HOMMAGES DE

TÉL.: 263-2631



TRANSPORT LTÉE.
COWANVILLE, QUÉ.

Une économie en bonne santé

COWANSVILLE — Cowansville regroupe différentes industries oeuvrant dans des secteurs d'activités fort diversifiés, ce qui lui permet d'envisager l'avenir de son économie avec un optimisme certain, malgré les tendances actuelles plutôt défaitistes.

L'industrie se porte bien à Cowansville, ce qui pourrait paraître paradoxal à certains n'est pourtant que l'expression d'un état de fait facilement vérifiable. Il est évident qu'au cours des vingt dernières années, Cowansville a su se qualifier auprès des industriels de sorte qu'elle a vu s'implanter chez elle des compagnies d'envergure parmi les plus progressives qui soient.

Cowansville ne s'est pas ouverte avec frénésie à l'industrie quelle qu'elle soit, au contraire elle a su faire preuve d'une prudence et d'une planification de bon aloi qui l'a mise à l'abri d'expériences malheureuses qui

auraient pu compromettre dangereusement ses perspectives d'avenir. Il est, quand même, significatif que l'histoire économique de Cowansville ne comporte qu'un seul échec d'importance, soit celui de RCA qui vient de convertir son plant en entrepôt. Mals là encore, les gouvernements supérieurs ont vu leurs responsabilités nettement plus mises à caution que celles de la ville.

Pour balancer ce passif, on retrouve un actif qui mérite qu'on s'y attarde quelque peu; malgré la récession qui ronge l'économie mondiale, malgré le ralentissement de l'économie, on enregistre à Cowansville peu de mises à pied. En fait, une seule compagnie a dû se résoudre à prendre provisoirement cette mesure, et il s'agit d'une industrie textile, parente pauvre de l'économie canadienne.

Partout ailleurs, le personnel se maintient même une dizaine d'en-

treprises entrentvoient à très court terme la création de nouveaux emplois, ce qui est loin d'être un signe de récession économique. En fait, à Cowansville, le contexte économique actuel ne semble pas avoir de répercussions directement négatives, tout au plus retarde-t-il la réalisation de projets d'agrandissement, d'expansion que voudraient entreprendre, après l'industrie de pointe, la petite et la moyenne entreprise. La stabilité d'emploi, de production c'est en ces termes que l'économie cowansvilloise a traduit la situation économique générale. Stabilité ou arrêt, diront les plus pessimistes, mais les effets sont sensiblement les mêmes.

La plupart des chefs d'entreprises établies à Cowansville, sans rien perdre de leur lucidité, sont néanmoins confiants dans l'avenir de la ville et l'envisagent non sans optimisme. La planifica-

tion et le rationalisme dont Cowansville a fait preuve au cours des années passées porte aujourd'hui ses fruits et plus se félicite aujourd'hui du contrôle exercé par la ville en matière d'implantation industrielle. Et puis, Cowansville a eu la sagesse de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier. Cette diversification que présente les industries cowansvilloises permet de maintenir un climat économique particulièrement sain au lieu de le voir assujéti aux aléas que pourrait rencontrer tel ou tel secteur d'activités.

Si 1975 a été une date importante par les nombreux projets d'expansion qui ont été mis de l'avant par différentes industries d'envergure, 1975 ne lui cédera en rien, puisqu'il porte en lui tous les facteurs susceptibles de maintenir l'économie locale à un de ses plus hauts niveaux.

Brèves économiques...

COWANSVILLE — La ville de Cowansville a obtenu toutes les approbations nécessaires à l'acquisition de 13 acres de terrain pour agrandir son parc industriel. La ville a déjà aménagé des aires industrielles offrant une superficie totale de sept millions de pieds carrés. Le fonds industriel créé en 1960 permet des emprunts totalisant \$1.850.000.

BROMONT — L'Office municipal d'habitations de Bromont doit bientôt entreprendre la construction de 52 logements à prix modique. La concrétisation de ce projet commande un investissement approximatif de \$1.200.000. Les deux seules soumissions reçues à cette fin ont été référées à la Société d'habitation du Québec pour étude et rapport.

GRANBY — La dernière annexion d'une partie du Canton à la ville de Granby a des effets négatifs sur le budget du Canton. Ce dernier a perdu le tiers de son évaluation, laquelle dégringole de \$15 à \$10 millions. Cette question fut assez longuement débattue au cours d'une rencontre entre les deux conseils.

ST-HILAIRE — La "crise du sucre" a décidé le gouvernement du Québec à appliquer un programme d'expansion de \$15 millions de façon à doubler la capacité de production de sa raffinerie de sucre de St-Hilaire. La capacité actuelle est de 1.500 tonnes de betteraves à sucre par jour. En 1974, 350 producteurs ont livré 82.000 tonnes de betteraves.

GRANBY — Repaco Inc., une entreprise de Granby, a obtenu un contrat de quelque \$100.000 d'un distributeur de Montréal pour la fabrication de 10.000 casques d'équitation. Cette entreprise fondée à Granby il y a à peine quelques années évolue assez rapidement. Son chiffre d'affaire atteint déjà les \$250.000.

GRANBY — La Caisse populaire de Granby a mené sa propre enquête sur les cartes de crédit au cours des mois de juin, juillet et août 1974. Elle a interrogé 321 personnes, sociétaires dans une proportion de 89%. Résultats: 90% contre la carte de crédit, les achats à tempérament et le crédit en général au chapitre des biens de consommation. C'est bien commode, mais un contrôle est nécessaire, ce qui ne se fait pas toujours.

La Cité de Cowansville

COWANSVILLE reconnu par son dynamisme, offre à tous ses citoyens les avantages des grands centres. Son avant-gardisme en fait le pôle d'attraction de la région et son avenir prometteur est envié de plusieurs.



M. ROSAIRE RAYMOND,
maire de Cowansville

LE CONSEIL MUNICIPAL DE COWANSVILLE

Jean Leduc,
Gérant municipal

C.E. Comeau,
Trésorier

Me Gérard Turmel,
Aviseur légal

Georges Bernier,
Greffier

CONSEILLERS

ARMAND BEAUREGARD
ROBERT A. BARKER
JEAN-PAUL SIROIS

Dr. CLAUDE BRETON
PIERRE BEAUDRY
ROGER SURPRENANT



LES GALERIES DE COWANSVILLE

UNE TRANSFORMATION PROFONDE POUR TOUS LES COWANSVILLOIS

COWANSVILLE — La ville de Cowansville a connu, au cours des dernières années plusieurs mutations extrêmement importantes, néanmoins la construction des Galeries de Cowansville Inc. va très certainement, avec le recul du temps, apparaître comme un changement profond pour tous les Cowansvillois.

Le projet est d'envergure et assez inédit dans sa conception comme dans sa réalisation, en effet rebâtir le centre d'une ville, réaménager le cœur commercial d'une cité, c'est un défi difficile à relever. Pour le faire, il fallait à la fois une conception dynamique, progressive de la rénovation urbaine, telle que mise de l'avant par l'administration Désourdy et un promoteur qui accepte de sortir des sentiers battus tout en ayant fait les preuves de son talent.

Les Galeries de Cowansville n'auraient pas pu naître s'il n'y avait pas eu une étroite correspondance de vues entre les deux, et d'ailleurs M. Bernard Lamarre, promoteur du projet s'est déclaré, dès le début, enthousiasmé par l'approche originale que Cowansvil-

le avait du concept rénovation urbaine — ce qui n'a pas manqué de débouter nombre de contracteurs plus traditionalistes.

Alors que la plupart des villes axent leurs efforts pour loger leur centre d'achat à l'extérieur de la ville, tout au moins à sa périphérie, Cowansville a voulu revitaliser le centre même de la ville en y édifant un complexe commercial auquel les commerçants déjà en place pourront s'intégrer de façon à former non seulement un centre d'achat, mais un lieu de rencontres, d'échanges, de contacts sociaux.

Le projet présenté par M. Bernard Lamarre respectait cette perception, et même lui donnait sa pleine valeur. Les Galeries de Cowansville Inc. représentent un investissement de quelque \$2,500,000; matérialisées par l'architecte montréalais C. Grenier, les Galeries se présentent sous la forme d'un mail composé de deux étages qui correspondent respectivement au niveau premier de la rue Principale, et au niveau de la dénivellation qui va de l'ancien édifice de l'Hydro-Qué-



bec au mini centre d'achat regroupant les magasins Régent et A & P.

Le mail et les boutiques auront une superficie de 91,000 pi. car. dont à l'heure actuelle 26,902 pi. car. sont accaparés par un magasin d'alimentation, l'A & P pour être plus précis, et 22,508 pi. car. destinés à un magasin à rayons opéré par la chaîne Greenberg. Il est également question que les Galeries abritent la Société des Alcools ainsi qu'un établissement bancaire, des démarches précises ayant été faites dans ce sens.

Des boutiques, un restaurant devraient compléter le centre d'achat. Une des préoccupations conjointes de la ville de Cowansville ainsi que du promoteur a été de tenir compte du cadre ambiant et plus particulièrement de la rivière Yamaska, ce qui n'a pas manqué d'avoir certaines incidences dont les Cowansvillois auront certainement à se féliciter, c'est ainsi que le restaurant devrait être orienté face à la rivière, tout en étant agrémenté d'une terrasse style café parisien. Les espaces verts, les promenades aménagés le long de la

Yamaska en sont une autre preuve.

Aux Galeries de Cowansville, c'est l'homme qui sera la mesure de toute chose. L'homme, le piéton, c'est en fonction de lui que le centre-ville a vraiment été conçu, pensé, il a fallu lui faire redécouvrir un temps qui soit encore à sa mesure. C'est là un autre objectif fondamental visé par la ville de Cowansville, et qui a été admirablement compris et interprété par le promoteur M. Bernard Lamarre.

La construction des Galeries a été confiée à une firme de Deauville,

la compagnie A.M.S. Construction qui d'ailleurs a déjà à son actif plusieurs réalisations dignes d'intérêt dans la région. M. Bernard Lamarre a su également s'entourer d'un personnel des plus compétents puisqu'il s'est assuré le concours d'ingénieurs-conseils de renom, avant chacun des responsabilités bien spécifiques comme charpentes, mécanique et électricité.

M. Lamarre est d'ailleurs le promoteur et le réalisateur de plusieurs centres d'achat parmi les plus importants et les plus originaux de la province, c'est dire toute l'attention et la compétence qu'il a apportées à la réalisation des Galeries de Cowansville.

Les travaux proprement dits débiteront avant la fin du mois de février, ce qui permet d'espérer l'ouverture des Galeries pour l'automne. Mais fidèle à la conception de revitaliser le centre-ville, M. Lamarre projette d'associer les marchands locaux à son projet de centre d'achat en leur offrant notamment l'opportunité de s'y installer, d'y ouvrir toute une gamme de boutiques.

Sepp's "Biergarten"

CHEMIN COWANSVILLE, KNOWLTON, QUÉ.

LE RENDEZ-VOUS
DE TOUS LES
SKIEURS DE LA
RÉGION, VENEZ
DANSER ET VOUS
AMUSER AU
SON DE L'ORCHESTRE
BAVAROIS



ORCHESTRE BAVAROIS

OUVERT TOUS LES JOURS

DE 11 H 30 A.M. à 2 H A.M.

DÎNERS D'HOMMES D'AFFAIRES ET SOUPERS

RÉCEPTIONS DE TOUS GENRES

POUR RÉSERVATIONS: SIGNALEZ 243-5710

Brèves économiques

COWANSVILLE — Le service de la récréation de la ville de Cowansville prend de l'expansion avec le temps, offrant des activités de plus en plus nombreuses. Alors qu'il disposait d'un budget de \$100,000 en 1968, il administre aujourd'hui des fonds de quelque \$275,000. Le Pavillon des Sports, le Centre culturel et la piscine intérieure sont ses éléments les plus importants.

GRANBY — Les autorités municipales de Granby ont décidé de laisser à 7% le taux de la taxe des locataires en 1975. Le taux de la taxe d'affaires reste également à 7 1/2%. La taxe de vidanges passe de \$24 à \$30 par logement, afin de compenser l'augmentation des coûts. Et la taxe d'eau est maintenue à \$42 par logement.

WATERLOO — Le conseil municipal de Waterloo prévoit que les dépenses de la ville atteindront \$1,014,850 en 1975, soit \$126,850 de plus que ce qu'on avait prévu pour l'année 1974. Le service de la dette prendra la part du lion avec quelque \$400,000, soit \$50,000 de plus que l'an dernier. Le service de la police devrait coûter \$159,300, la voirie \$111,300 et l'administration, \$98,000.

DUNHAM — La compagnie Daigle Aqua Inc., qui se spécialise dans la production d'accessoires d'aqueduc et d'égout, inaugurera à la mi-mai, à Dunham, une fonderie unique au Canada. Ses installations, qui auront une capacité de coulée de 10 à 15 tonnes par jour, occuperont un bâtiment de 15,000 pieds carrés. La réalisation de ce projet commande un investissement initial de \$1,200,000.

ST-ANDRÉ D'ACTON — Le conseil de la municipalité de Saint-André d'Acton a décidé de ne prélever aucune taxe foncière au cours de l'exercice financier 1975. Les contribuables n'auront donc à assumer que la taxe de vidanges et les autres taxes du même genre. L'inspecteur des bâtiments devra parcourir toutes les routes de la municipalité au moins une fois par 15 jours de façon à s'assurer que tous les règlements sont bien observés.

GRANBY — La municipalité du Canton de Granby a émis 208 permis de construction pour une valeur globale de \$3,309,350 au cours de l'année 1974. 119 de ces permis, pour une valeur de \$2,830,600, furent octroyés pour la construction de maisons unifamiliales. Le secteur commercial a commandé des investissements de \$336,700.

COWANSVILLE — La compagnie Vilas Industries constitue un véritable actif pour la ville de Cowansville. Spécialisée dans la production de meubles en érable, elle fournit du travail à quelque 450 personnes. Et, contrairement aux autres industries du genre, la spirale inflationniste ne l'a pas forcée à faire des mises à pied.

GRANBY — Les dirigeants de la Caisse populaire de Granby prévoient consacrer quelque \$6,000 à la promotion des activités socio-culturelles et sportives des étudiants des écoles secondaires et élémentaires de Granby au cours de l'exercice financier 1974-1975. Ce sera, pour l'entreprise, une autre façon de remplir sa vocation sociale.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD — La Caisse populaire de Saint-Paul d'Abbotsford occupera bientôt un nouvel immeuble érigé au coût approximatif de \$200,000. Fondée en 1946, elle compte déjà 1,800 membres et ses 1,000 pieds carrés de plancher la laisse à l'étroit. Le nouvel immeuble offrira trois fois plus d'espace. Cette expansion permettra de créer un nouvel emploi.

GRANBY — Un contrat de travail signé après seulement 12 heures de négociations, c'est chose assez rare par les temps qui courent. Ce fait vient pourtant de se produire à la Steel Heddle, une entreprise de Granby qui a consenti de substantielles augmentations de salaire à ses travailleurs syndiqués ainsi que d'autres avantages.

COWANSVILLE — M. Guy Trépanier, directeur du personnel pour les Industries Vilas, insiste sur la nécessité que le contremaître comprenne bien "le message" de la direction, si l'on veut assurer la bonne marche d'une compagnie. Il ajoute que la transmission du message reçu par le contremaître conditionne, en fait, tout le travail qui se fait dans l'usine. D'où l'importance de la compréhension.

GRANBY — La Caisse populaire de Granby vient de ramener de 14% à 12% le taux d'intérêt sur les prêts personnels. "Les prêts personnels nous ont, en quelque sorte, protégé contre l'inflation, en 1974, grâce à un volume qui dépasse celui de l'ensemble des caisses populaires du Québec", de révéler le gérant, M. Gérard Cadotte. Le montant maximum d'un prêt passe de \$5,000 à \$8,000.

GRANBY — M. Jacques Parizeau, économiste québécois, vient d'affirmer à Granby que l'Etat et les mouvements coopératifs sont les deux instruments qui permettront aux Québécois de prendre des décisions majeures, mais que tant que le gouvernement va penser que le mouvement coopératif constitue "du folklore" ça ne marchera pas.

GRANBY — Le gouvernement du Québec vient d'octroyer un contrat de \$1,324,064 à G.C. Construction et Location Inc., de Waterloo, pour la construction d'une deuxième voie d'accès reliant Granby à l'autoroute des Cantons de l'Est. Les travaux devraient commencer en avril prochain pour ensuite s'échelonner sur une période de 12 à 18 mois.

COWANSVILLE — La compagnie R.P.R. Transport, de Cowansville, a récemment investi quelque \$200,000 pour s'installer en bordure de la voie d'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est. Elle compte déjà 33 employés et le terrain acquis le long de la voie d'accès, 30 acres, lui permettra éventuellement de réaliser des projets d'expansion.

COWANSVILLE — La compagnie Fontaine Body, qui occupe depuis déjà plusieurs mois une nouvelle usine située en bordure de la voie d'accès à l'autoroute, envisage aussi l'avenir avec optimisme. Elle emploie quelque 60 personnes à la fabrication de carrosseries de camions destinés aux embouteilleurs. Elle est enfin assurée de commandes pour plusieurs mois à venir.

OUVERT DU 8 MARS AU 10 MAI
SI VOUS SONGEZ À ORGANISER UNE

PARTIE DE SUCRE



CONSULTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI

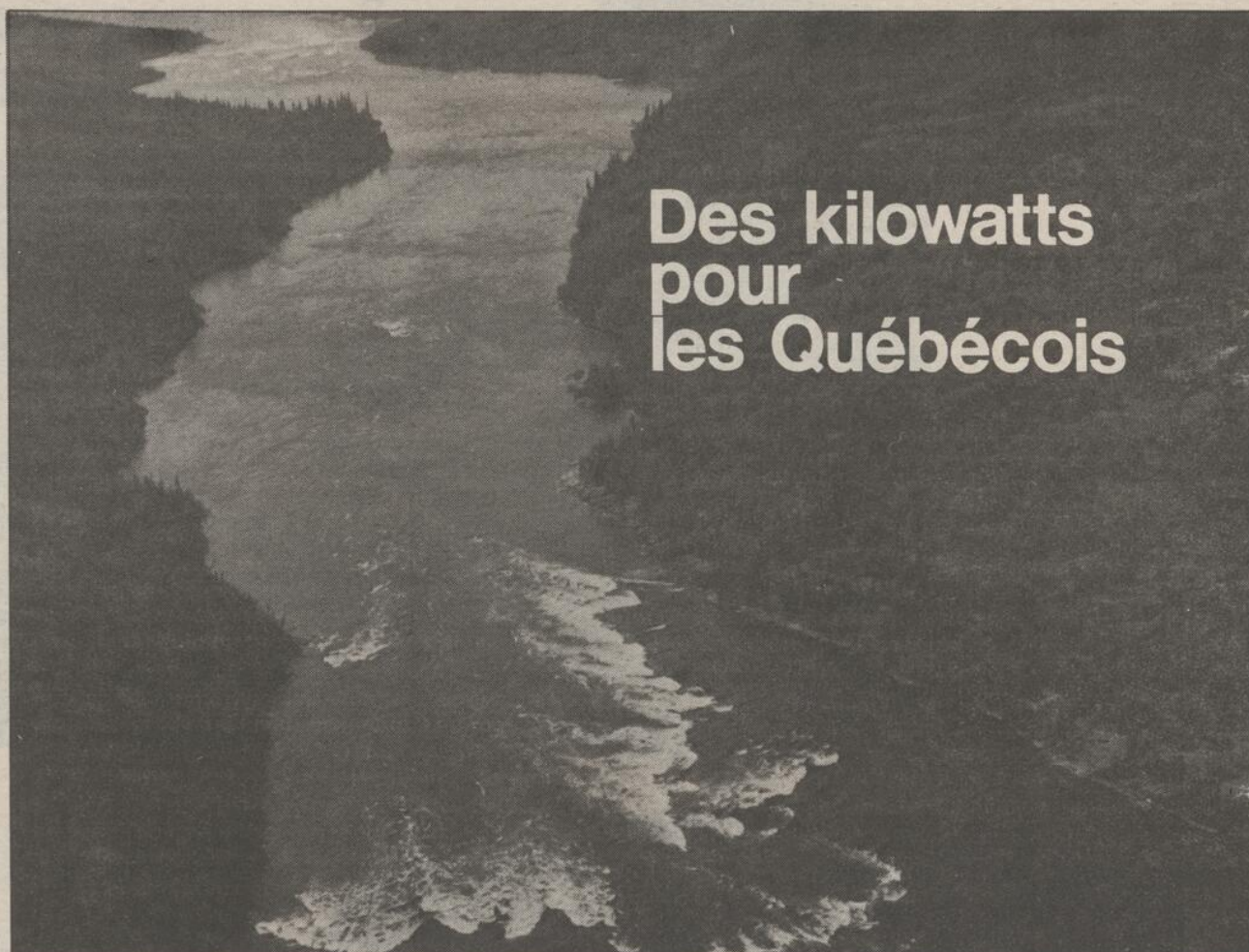
CABANE À SUCRE

"RUSTIQUE"

R. NO 1 - 3ème RANG ROXTON POND

INF.: TÉL. 372-1522

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES,
ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS D'ÉCOLES



Des kilowatts pour les Québécois

Le Québec possède un climat rigoureux et un secteur industriel primaire particulièrement développé. Ce sont deux des raisons pour lesquelles l'électricité occupe, chez nous, une place aussi importante. En effet, notre consommation d'électricité moyenne par habitant est l'une des plus élevées au monde.

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, l'Hydro-Québec dispose de 48 centrales hydroélectriques totalisant une puissance de presque 10,5 millions de kilowatts, d'une centrale thermique classique de 600 000 kilowatts, d'une centrale nucléaire expérimentale de 266 000 kilowatts et de quelques groupes Diesel qui servent à alimenter des populations isolées. L'Hydro-Québec s'est aussi presque entièrement réservé, pour 65 ans, l'utilisation de 4, des 5,2 millions de kilowatts de la centrale Churchill Falls, au Labrador.

D'ici 1985, il est prévu que les besoins feront plus que doubler. L'Hydro-Québec devra se doter de 16,4 millions de nouveaux kilowatts pour demeurer en mesure de répondre à la demande que lui adresseront les Québécois. Le pro-

gramme d'équipement mixte en voie de réalisation prévoit la poursuite de l'exploitation de notre potentiel hydroélectrique et un réel engagement dans la voie du nucléaire: les quatre centrales de Baie-James assureront un apport de 10,3 millions de kilowatts, le reste étant comblé par la centrale nucléaire Gentilly 2 (600 000 kilowatts), par deux autres centrales hydroélectriques et par diverses installations de pointe dont le choix reste à déterminer.

L'Hydro-Québec met en valeur nos ressources hydrauliques exceptionnelles, tout en se familiarisant avec les modes de production de demain.



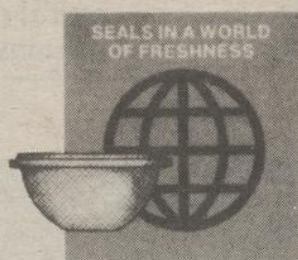
Hydro-Québec



Salle des mélanges. C'est dans cette salle que les poudres qui formeront une fois injectées et chauffées dans les moules les contenants Tupperware, sont dosées et mélangées automatiquement. On voit ici un des spécialistes à l'oeuvre devant son tableau de contrôle.

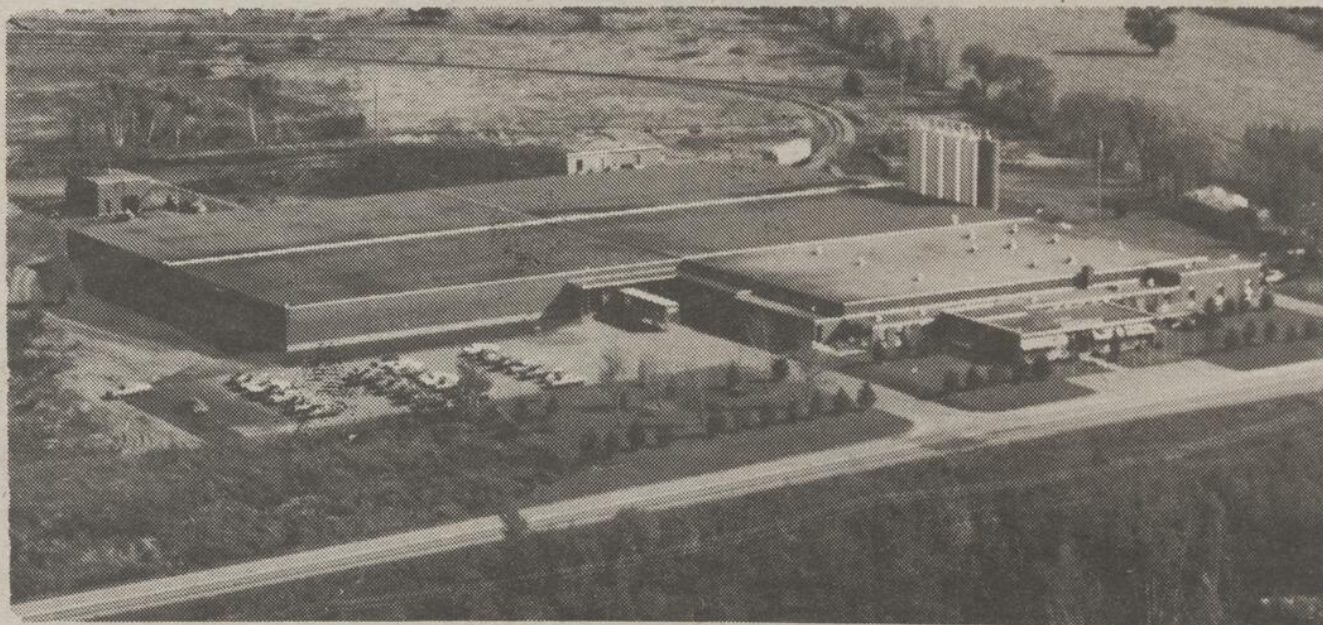


Dans ce vaste atelier de Cowansville, on retrouve les moules à injections de Tupperware les plus diversifiés, allant du plus petit au plus grand contenant hermétique qui soit.



TUPPERWARE

HOME PARTIES
COWANSVILLE, QUEBEC

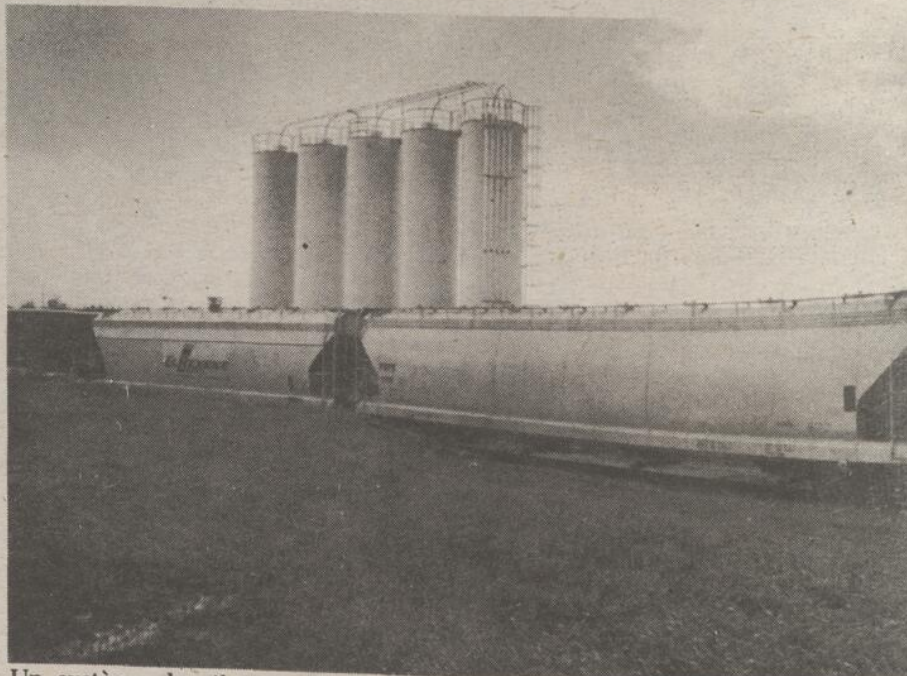


Extérieur de l'usine



Un adieu. Un grand départ. Après les multiples opérations de production, les morceaux sont acheminés par des convoyeurs à l'emballage. C'est dans cette vaste salle qu'une armée de jeunes filles s'affairent à la mise en boîte des produits Tupperware fabriqués à Cowansville. De là, ils ne reverront la lumière du jour que pour être livrés à la consommation. Bon voyage...

(Photos Jeannot Petit)



Un système de silos. Les résines qui formeront le plastique dont sont faits les contenants Tupperware sont emmagasinées dans des silos qu'on aperçoit de loin lorsqu'on arrive à Cowansville. De là, elles sont acheminées automatiquement aux machines.